

AUTOMNE 2014
PRIX : 4,95 \$

La Chine, 5000
ans d'histoire

PAGE 11

Le monde à votre portée

PAGE 24

Élections fédérales 2015 :
Les dés sont lancés

PAGE 5



L'ASSOCIATION
NATIONALE DES
RETRAITÉS
FÉDÉRAUX

SAGE

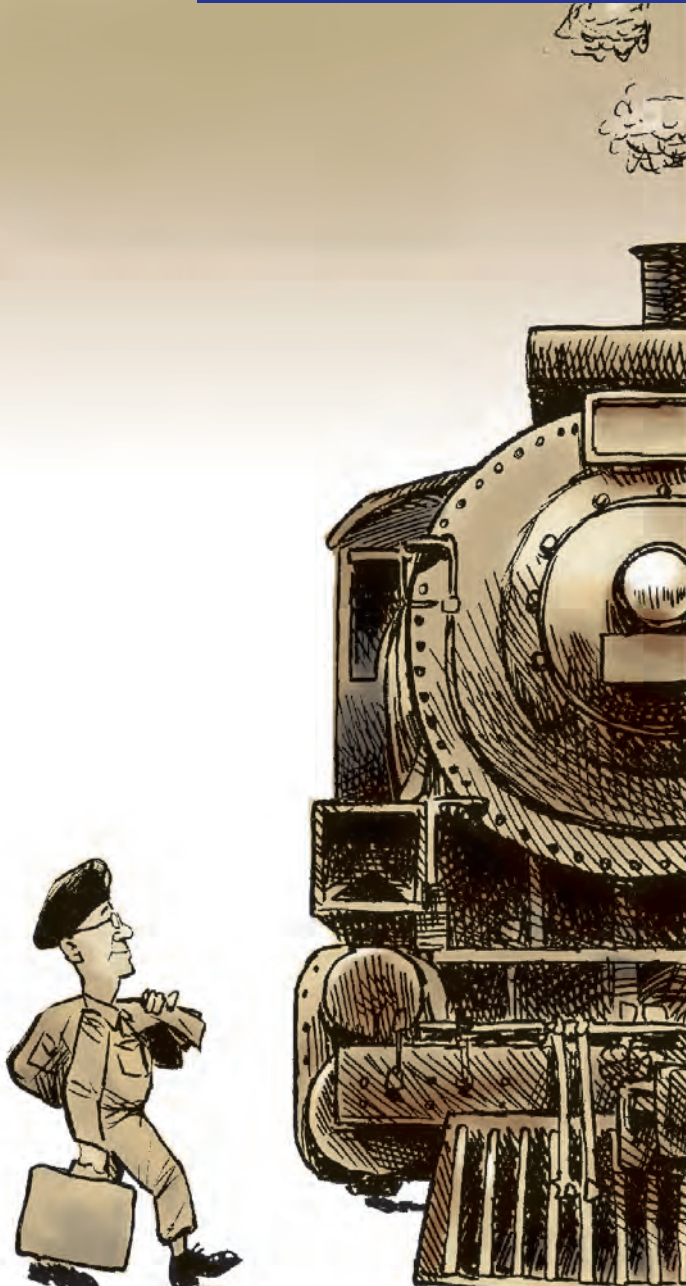
LA REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

INVITATION AU VOYAGE

VOYAGER, HIER ET AUJOURD'HUI.

L'avion vous amène
à destination, le train
vous y fait découvrir ce
qu'il y a de meilleur.

PAGE 20



MAILING LABEL

Chirigata

ADIEU, FSNA (FEDERAL SUPERANNUATES NATIONAL ASSOCIATION). BIENVENUE, NATIONAL ASSOCIATION OF FEDERAL RETIREES (ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX)

Rabais offerts aux membres.

ASSURANCE HABITATION



OUVREZ LA PORTE SUR TOUT UN MONDE DE POSSIBILITÉS AVEC JOHNSON.

Aujourd'hui plus que jamais, d'innombrables portes s'ouvrent devant vous. Franchissez-les en toute confiance sachant qu'après de Johnson, vos besoins en matière d'assurances habitation et automobile seront parfaitement comblés.

Parmi les nombreux avantages que Johnson offre, nous comptons :

- **Des rabais pour les membres.**
- **Pardon d'un premier accident** – Protège votre dossier de conduite advenant un premier accident responsable.
- **Garanties Platine PS** – Une protection contre le vol d'identité personnelle et des services pour le rétablissement d'identité, une franchise unique, une assurance maladie critique, une assistance juridique, et encore plus.
- **Garanties PS Assistance 50+** – Ces avantages incluent des services de soins infirmiers, d'accompagnement et d'entretien ménager suite à une hospitalisation.
- **Recevez des milles de récompense AIR MILES^{MD}.**

ASSURANCE AUTO



POUR ÉCONOMISER

1 855 516-5606 | www.johnson.ca/fsna

L'assemblée générale annuelle (AGA) d'un organisme à but non lucratif comme le nôtre permet de regrouper des administrateurs et des délégués votants afin de satisfaire les exigences prévues par la loi, comme la présentation et l'approbation des comptes vérifiés, l'élection des administrateurs et la nomination des vérificateurs pour le nouvel exercice financier.

Cette année, l'AGA de notre Association, qui a eu lieu à Montréal les 25, 26 et 27 juin 2014, permettait également de nous positionner afin de prendre de l'expansion, de relever de nouveaux défis et de cumuler les réussites dans les années à venir. Elle a probablement été l'AGA la plus importante de l'histoire de cette Association.

Cette année, les délégués votants de l'AGA devaient s'assurer que les nouveaux statuts de prorogation et règlements administratifs de l'Association étaient acceptés. Ces deux documents régissent l'exploitation de l'organisation et appuient la continuité de cette Association en s'assurant que nous nous conformons à la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Sans les règlements administratifs et les statuts de prorogation, l'Association cesserait d'exister. Grâce à un heureux coup du sort et aux nombreux efforts de nos membres, de nos bénévoles et de notre personnel, une grande majorité des délégués votants ont accepté les nouveaux statuts de prorogation et règlements administratifs.

De nombreux changements seront apportés à l'Association au cours des semaines, des mois et des années à venir. Avec le temps et l'expérience, nous prévoyons que cette transition se fera de façon harmonieuse.

L'AGA représentait surtout une occasion pour l'Association de se renouveler, et nous y sommes parvenus de façon très visible, alors que les délégués de l'AGA ont voté le nouveau nom et la nouvelle marque de l'Association. Les résultats de l'exercice de valorisation de la marque que nous avons commencé à faire avec vous à la fin 2013 ont été présentés à nos délégués, qui ont voté un nouveau nom et un nouveau logo.

Nous ne serons plus la Federal Superannuates National Association ou la FSNA. Les délégués de

l'AGA ont décidé que notre nouveau nom officiel serait la National Association of Federal Retirees (Association nationale des retraités fédéraux). À la demande des membres pendant les séances de consultation sur la marque, nous n'utiliserons plus un acronyme, mais plutôt l'Association ou les Retraités fédéraux.

Pour accompagner notre nouveau nom et pour compléter notre nouvelle marque, les délégués de l'AGA devaient également choisir notre nouveau logo. Les logos que nous leur avons présentés sont encore une fois le résultat des séances de consultation sur la marque auxquelles nos membres et nos bénévoles ont pris part à la fin 2013. Finalement, les délégués ont décidé de conserver le logo actuel, mais de rafraîchir les couleurs. Le Conseil national d'administration travaille avec le personnel et une agence d'infographie afin de choisir ces nouvelles couleurs. Cette transformation passionnante de la marque de l'Association prendra du temps, mais nous vous garderons informés de notre progrès sur notre site Web et dans le magazine Sage.

L'AGA de 2014 a également permis de lancer le nouveau Programme de reconnaissance des bénévoles. Plusieurs bénévoles de diverses catégories ont été honorés pour avoir contribué au bien-être des membres. Je vous invite à en apprendre davantage sur le Programme de reconnaissance des bénévoles dans la section Nouvelles de l'ANRF de ce numéro.

J'aimerais souhaiter la bienvenue et le plus grand des succès à Marie Bergeron, notre nouvelle vice-présidente du Québec, qui a été élue par les délégués de l'AGA. Les directeurs de district Brian Strongman (Colombie-Britannique), Roy Goodall (Prairies), Konrad von Finckenstein (Ottawa), Ian Gray et Ted Young (Ontario) et Jacques Lambert (Québec) se joignent également au Conseil national



Gary Oberg

d'administration. Au nom de l'Association, je leur souhaite un immense succès dans leurs nouvelles responsabilités en cette période stimulante et exigeante.

Aujourd'hui, les retraités parlent souvent de réforme des pensions. Il s'agit de l'un des plus importants défis auxquels nous faisons face en matière de défense des intérêts. Plus tôt cette année, le gouvernement du Canada a commencé à discuter calmement du nouveau régime de pension durable qu'il a mis sur pied pour les employeurs régis par le gouvernement fédéral et les sociétés d'État : un régime à prestations cibles qui comportent des aspects du régime à prestations déterminées et du régime à cotisations déterminées. Les nouvelles règles pourraient permettre à ces employeurs de convertir les régimes à prestations déterminées actuels en régimes à prestations cibles, une possibilité très risquée pour les travailleurs canadiens et les retraités. Pour en savoir davantage sur les raisons pour lesquelles nous devrions craindre les régimes à prestations cibles, lisez notre section « L'action de persuasion s'active ». De plus, rendez-vous à la page 35 pour vous assurer que vous êtes écouté.

À titre de président, je continue de croire fermement en cette Association, en nos bénévoles, en notre personnel, et surtout, en vous, nos membres. Au fil de notre périple, nous devons surmonter des obstacles, mais grâce à votre soutien et à votre engagement, nous relèverons ces défis et procurerons de nouvelles possibilités à l'Association nationale des retraités fédéraux.

GARY OBERG
Président national



CONTENU

- 3 BIENVENUE À L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX**
Un mot de Gary Oberg, président de l'ANRF.
- 5 LE TEMPS DE FAIRE MONTER LA PRESSION**
Le ton de la campagne électorale de 2015 se décidera au cours des six prochains mois.
TASHA KHEIRIDDIN
- 8 LES FONDS DE RETRAITE SOUS TENSION**
Tout le monde est d'accord que beaucoup trop de Canadiens font face à une réduction massive des revenus à la retraite. Mais l'opinion publique est loin de faire l'unanimité quant à la solution à ce problème. BERNARD SIMON
- 11 LA CHINE, 5000 ANS D'HISTOIRE**
ROSEMARY PITFIELD
- 20 VOYAGER, HIER ET AUJOURD'HUI**
L'avion vous amène à destination, le train vous y fait découvrir ce qu'il y a de meilleur. LARRY NEIS
- 24 LE MONDE À VOTRE PORTÉE**
Rendre le voyage accessible aux personnes à mobilité réduite : Une tendance qui change le visage du tourisme. ELIZABETH THOMPSON
- 27 LOCATION D'AUTO EN VOYAGE : DEVRIEZ-VOUS PRENDRE UNE ASSURANCE ?**
Vérifiez d'abord votre police d'assurance.
- 28 TECHNOLOGIE ET VOYAGE**
En quête d'aventures ? Il existe une application pour ça ! PETER ATKINSON
- 29 AMOUR DANS LES DUNES**
Pour une palpitante escapade romantique à la plage cet été, allez-y sans maillots de bain ! SUE MCGARVIE
- 31 POUR UN HIVER SANS GRIPPE**
- 32 AVIS D'EXPERTS - SANTÉ**
Informations santé en ligne : devrait-on faire confiance à l'Internet ? Avis d'experts – Affaires des anciens combattants
- 33 AVIS D'EXPERTS – RETRAITES**
Est-ce que les périodes prolongées passées à l'étranger affectent la pension de la sécurité de vieillesse des conjoints des militaires ?
- 34 AVIS D'EXPERTS – AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS**
Qu'est-ce que le programme 'Vacances pour les anciens combattants' et comment puis-je y soumettre ma candidature ?
- 35 SENSIBILISATION EN ACTION**
Le régime de retraite à prestations cibles : Ce qu'il faut savoir.
- 37 NOUVELLES DE L'ANRF**
- 39 NOUVELLES DES SECTIONS**
- 45 PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 46 NOS PARTENAIRES**

SAGE

LA REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITRICE
Rosemary Pitfield
Directrice des communications et de la défense des intérêts

RÉDACTEUR EN CHEF
Doug Beazley

DIRECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES
John Butterfield

COORDONNATRICE À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION
Sayward Montague

CONSULTANTE EN CRÉATION
Sally Douglas

COLLABORATEURS
Tasha Kheiriddin, Bernard Simon, Rosemary Pitfield, Larry Neis, Elizabeth Thompson, Peter Atkinson, Sue McGarvie.

INFOGRAPHIE
Two Blonde Chicks Inc. Design + Marketing Group

IMAGE DE COUVERTURE
Patrick Corrigan

PHOTOGRAPHIE
Larry Neis, Cynthia Münster

IMPRESSION
St. Joseph Print Group

Pour écrire au rédacteur en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux :

613.745.2559 (sans-frais 1.855.304.4700)
1052, boul. Saint-Laurent, Ottawa ON K1K 3B4
sage@fsna.com

Le magazine Sage est publié sous licence par iPolitics Inc.
Publication # 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante :
Magazine Sage, 17, rue York, bureau 201
Ottawa ON K1N 9J6

Pour toute information publicitaire dans ce magazine, veuillez communiquer avec :
Reid Savein : 416.898.9299 | info@searchlings.com

Pour devenir un partenaire d'affinité de l'Association nationale des retraités fédéraux, communiquez avec Rosemary Pitfield au 613.745.2559

Prix au numéro : 4,95 \$
L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association.
L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$.

Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

LE TEMPS DE FAIRE MONTER LA PRESSION

Le ton de la campagne électorale de 2015 se décidera au cours des six prochains mois.

PAR TASHA KHEIRIDDIN

C'est au 15 septembre que le parlement fédéral reprend ses activités, et que commence le compte à rebours aux élections fédérales. Selon les prévisions de la loi électorale Canadienne, les prochaines élections fédérales devraient avoir lieu le 19 octobre 2015. Toutefois, rien n'empêche le premier ministre Stephen Harper de lancer les élections plus tôt, ou plus tard, s'il décide de modifier la législation.

Le choix de la date d'élection sera déterminé par les événements politiques des six prochains mois, rendant ainsi cette session parlementaire la plus décisive pour les chefs des trois partis politiques et leurs caucus.

À quoi faut-il s'attendre ? Il y a en ce moment 20 projets de loi en pleine navette parlementaire, à une étape ou une autre de la procédure législative. Quatre de ces 20

projets de loi concernent la justice, entre autres le projet de loi sur les amendements proposés par les Conservateurs à Loi canadienne sur la prostitution et aux registres des délinquants sexuels ; le projet de loi portant sur la création d'une Charte des droits des victimes d'actes criminels ; ainsi que le projet de loi 'gros bon sens' sur la délivrance simple et sécuritaire des permis d'armes à feu annoncé récemment par Steven Blaney, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Il faut donc s'attendre à ce que les questions sur la loi et l'ordre public fassent partie des thèmes essentiels de la prochaine campagne électorale, les décisions du gouvernement en cette matière ayant toujours eu un accueil favorable de la part de la base du parti conservateur.

De plus, le gouvernement surveille de très près les circonscriptions conservatrices clés et bien sûr celles des partis politiques rivaux. Après de vilaines confrontations entre les anciens combattants en colère et le ministre

Julian Fantino, l'adoption de deux projets de loi visant à améliorer les perspectives professionnelles des anciens combattants pourront aider à apaiser les esprits chez cette partie de la base conservatrice. À propos du dossier sur l'énergie, le projet d'oléoduc du Northern Gateway et celui de l'expansion du réseau des pipelines de Trans Mountain continueront d'alimenter le débat et d'établir une distinction politique plus nette entre le Parti conservateur et le NPD.

Sur le front de l'emploi, les changements apportés au programme des travailleurs temporaires étrangers pourraient bien détrôner les conservateurs chez les petites et moyennes entreprises.

De plus, les négociations en cours entre les syndicats de la fonction publique et le Conseil du Trésor autour de la question des congés de maladies payés verra les libéraux et néo-démocrates se battre pour le titre de 'meilleur défenseur' des travailleurs canadiens et de leurs votes.

Cependant, le sujet qui retiendra le plus d'attention lors de la prochaine session parlementaire

Sean Kilpatrick / LA PRESSE CANADIENNE



Samedi le 5 juillet 2014: Le Premier ministre Stephen Harper serre des mains et sers les crêpes lors d'un petit déjeuner au Stampede de Calgary.

Justin Trudeau, chef du Parti libéral.

Thomas Mulcair, chef du NPD.

concerne les préparatifs du budget fédéral de 2015. Carl Vallée, secrétaire parlementaire au cabinet du premier ministre a présenté la position de son parti dans un courriel : « Les priorités de notre gouvernement conservateurs restent l'économie, l'équilibre budgétaire, la protection des familles Canadiennes et la défense du libre-échange. Le budget de cette année permet de progresser dans la création des emplois et de la croissance ainsi que dans le processus d'équilibre des dépenses et recettes gouvernementales. Cet automne, nous ferons en sorte que les mesures comprises dans notre Plan d'action économique 2014 soit traduites en loi, et nous nous appliquerons encore plus afin de maintenir et améliorer l'impressionnant bilan économique du Canada ».

Il est prévu qu'en 2015 le gouvernement fédéral enregistrera un excédant budgétaire de \$6 milliards de dollars. La grande question est de savoir comment le gouvernement a l'intention de dépenser cette somme. Les conservateurs ont promis des mesures d'allègement fiscal, mais les partis d'opposition ne l'entendent pas de cette oreille. Selon Karl Bélanger, secrétaire principal du chef du NPD, son parti plaidera pour le réinvestissement afin de « réparer les dégâts causés pas les mesures d'austérité des conservateurs ».

L'économie sera donc le thème dominant de la stratégie pré-électorale et pré-budget du NPD. Le parti a l'intention de marteler les conservateurs sur les dossiers d'accessibilité financière, comme par exemple les prix d'essence et les frais

bancaires. Le NPD compte également prendre à partie le gouvernement fédéral qui, malgré la promesse faite lors de la dernière session parlementaire, refuse toujours d'intervenir dans les questions de protection du consommateur. La protection du consommateur est une des éléments clés de la plateforme politique du NPD.

Quant aux libéraux, le député Ralph Goodale affirme qu'ils dévoileront plus de détails sur les priorités du parti au courant de l'automne. « Bien évidemment nous voulons d'abord écouter ce que les Canadiens ont à dire sur leurs propres priorités... On est loin d'un dialogue à sens unique où les politiciens décident seuls de ce qui devrait faire partie des priorités ». Ceci étant dit, les libéraux ont tout de même formulé une stratégie: 'Investissement durable et transformateur dans les infrastructures canadiennes'. Cette stratégie a d'ailleurs été déjà qualifiée de plus efficace pour la création d'emplois et la stimulation de la croissance économique. Parmi ceux qui soutiennent cette initiative libérale se trouve David Dodge, l'ancien gouverneur de la Banque du Canada.

Mais on ne parlera pas que d'argent cet automne, on parlera aussi de scandales politiques. La première comparution du sénateur déchu Mike Duffy, qui fait actuellement face à 31 chefs d'accusation notamment d'abus de confiance et de fraude, est prévue au 16 septembre prochain, le lendemain même de la rentrée parlementaire à Ottawa. C'est une occasion rêvée pour les partis d'opposition d'interroger le premier

ministre, encore une fois, sur le fameux chèque de 90000 \$ que Mike Duffy a reçu de Nigel Wright, l'ancien chef de cabinet du premier ministre. Selon Tim Powers, conseiller conservateur et premier vice-président de la firme Summa Strategies à Ottawa, l'affaire Duffy risque de « hanter le gouvernement conservateur et de le déconcerter pour quelques temps encore ».

Les effets de ce procès pourraient bien aller au delà des période des questions dans la Chambre des communes : Les dates de la tenue du procès pourraient aussi bien déterminer les dates de la tenue des élections. Le pire des scénarios serait celui où l'élection fédérale se tiendrait en même temps que l'affaire Duffy défraierait les manchettes au quotidien, avec la possibilité que le premier ministre Harper soit appelé à la barre des témoins. Si le procès de Mike Duffy s'ouvre cet automne, à l'automne, « attendez-vous à un déclenchement d'élections plutôt au printemps » affirme Adam Daifallah, auteur conservateur et associé chez Hatley Strategies à Montréal.

Il faut également mentionner que l'affaire Duffy a contribué aux spéculations autour du leadership de Harper à la tête du parti et plusieurs se demandent s'il restera jusqu'aux prochaines élections. Au cours de la dernière année, les sondages ont placé les conservateurs en arrière des libéraux, la marge entre les deux allant parfois jusqu'à dix points. Si la faveur populaire du parti conservateur ne s'améliore pas assez avant la fin de l'année, Stephen Harper pourrait sentir la pression de quitter – ou choisir de partir de son propre gré – surtout si le vent politique tourne en faveur de son rival libéral.

Comme le dit si bien Scott Reid, ancien directeur des communications de Paul Martin, « Pour Harper, la seule chose qui soit pire que de se désister d'un combat contre Trudeau, c'est de perdre un combat contre Trudeau contre Trudeau ».

Comment les conservateurs feront-ils pour progresser ? En jouant la carte politique de « la stabilité assurée contre l'inexpérience coûteuse du débutant » explique Daifallah. mais malgré ses nombreux dérapages, Trudeau reste jusqu'ici relativement indemne. La question est donc de savoir s'il pourra préserver cette image le long de l'année. Selon Reid, les libéraux veulent surtout « trouver l'équilibre requis entre rassurer la population et éviter des erreurs inutiles ».

Quant au NPD, « le plus grand défi est d'aller sur le terrain... Pour une raison qui m'échappe sont plus préoccupés par ce qui se passe au parlement à Ottawa » dit Marcella Munro, directrice principale chez Earncliffe à Vancouver et une ancienne conseillère du parti.

En effet – ceci étant valide pour les trois partis – l'action politique concrète se passera ailleurs que sur la Colline du Parlement. Elle se passera plutôt lors des rencontres avec les militants, pendant la récolte d'appuis dans les organisations électorales.

Le processus de remaniement électoral a ouvert plusieurs sièges à travers le pays, surtout en Colombie Britannique et en Ontario. L'Ouest est une région cible, en particulier pour les libéraux qui ont vu le nombre d'adhérents au Manitoba et en Alberta augmenter lors des élections partielles tenues plus tôt cette année.

Les conservateurs espèrent gagner au moins dix sièges au Québec, en partie pour compenser les pertes en Colombie Britannique et dans les Maritimes. Les électeurs de ces deux provinces

ont mal digérés les politiques conservatrices en matière d'énergie et celles relative aux cotisations d'assurance-emploi.

Mais alors que que les partis politiques ficèlent leurs meilleurs projets, ils continuent de se heurter aux événements échappant à leur contrôle. Les conflits en Ukraine et au Moyen Orient ont ont été au coeur des longs débats politiques cet été et continueront de le faire durant l'automne.

En matière d'économie, le premier ministre Harper n'a toujours pas pu réaliser sa promesse d'un pacte de libre échange entre le Canada et l'Europe. Un échec sur ce front aurait des effets néfastes sur la stratégie commerciale du gouvernement conservateur.

Aux États-Unis, le président Barack Obama continue de retarder sa décision concernant le dossier de la pipeline Keystone XL, préférant d'attendre jusqu'aux élections de mi-mandat prévu au mois de novembre ainsi que la tenue d'audience d'un procès intenté au Nebraska sur les questions d'expropriation liées au projet de pipeline. Avec ces

complications, le rêve conservateur d'une entente sur Keystone risque bien de s'évader.

Les Canadiens devraient donc s'attendre à une session parlementaire mouvementée, une session durant laquelle tous les coups seront permis. L'automne a beau avoir des températures plus fraîches, la pression politique elle, promet d'être chaude. ■



Ottawa, dimanche le 29 juin 2014 : Julian Fantino, ministre des Affaires des anciens combattants (à gauche) observe tandis que Bill Berry, vétéran de la guerre de Corée, fait un salut militaire lors de la commémoration du 61ème anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée.

VIVRE UNE PLUS BELLE RETRAITE

Partagez la fierté et la tranquillité d'esprit qui accompagnent votre adhésion

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous connaissez la valeur d'une adhésion au plus important organisme national du Canada, voué à la défense des intérêts des employés et des retraités de la fonction publique fédérale canadienne, ainsi que des membres et des vétérans des Forces armées canadiennes et de la GRC.

La fierté et la tranquillité d'esprit de savoir que votre adhésion travaille tous les jours, à protéger votre pension et vos prestations de retraite.

Des rabais exclusifs de partenaires préférentiels vous donnent une retraite abordable, vous gardent en santé et vous permettent de parcourir le monde.

Vous savez que votre adhésion avec l'ANRF vous permet de jouir d'une meilleure retraite. Et maintenant, nous vous demandons de nous aider à améliorer la retraite d'une autre personne.

Alors, feuillotez vos carnets d'adresses, passez le nom au sujet de l'Association nationale des retraités fédéraux et aidez une autre personne à vivre une plus belle retraite.

Pour devenir membre dès aujourd'hui, composez le numéro sans frais 1-855-304-4700 ou visitez www.fsna.com.

Toute personne cotisant à ou recevant une pension en vertu d'une des lois fédérales sur les pensions de retraite (Loi sur la pension de la fonction publique, Loi sur la pension de retraite des Forces armées canadiennes, Loi sur la pension de retraite de la GRC) ou de la Loi sur les juges, a le droit de devenir membre de l'Association nationale des retraités fédéraux. Une adhésion coûte moins de 4,25 \$ par mois pour les couples ou 3,25 \$ par mois pour les célibataires.


FSNA ANRF
NATIONAL ASSOCIATION OF FEDERAL RETIREES | ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

LES FONDS DE RETRAITE SOUS TENSION

Lorsqu'il est question de régimes de retraite, tout le monde est d'accord: Lors du départ à la retraite, beaucoup trop de Canadiens font face à une réduction massive des revenus. C'est quant à la solution à apporter à ce problème que l'opinion publique est loin de faire l'unanimité.

PAR BERNARD SIMON

Le refus catégorique du gouvernement du Canada de renforcer la capacité du régime de pensions du Canada (RPC) a donné lieu à une émergence d'alternatives visant à stimuler l'épargne-retraite des Canadiens.

Les provinces comme l'Ontario, le Québec et la Colombie Britannique lancent concurrence de nouveaux régimes d'épargne-retraite et ce, bien qu'en pleine réduction des prestations allouées aux fonctionnaires du gouvernement. Qui de plus est, ils permettent aux entreprises privées de faire de même. À Ottawa, le gouvernement fédéral reste indifférent aux demandes de renforcer le régime obligatoire des pensions et préfère de mettre sur pied un nouveau régime d'épargne volontaire.

Ces nouvelles stratégies sont en ligne avec la froide réalité d'aujourd'hui : une population vieillissante, la précarité des finances gouvernementales ainsi que l'adoption des mesures de restriction budgétaire de la part des entreprises. Par conséquent, ces mesures contribuent plutôt à miner les prestations de retraite sur les quelles les Canadiens comptent depuis longtemps pour une transition harmonieuse dans la vieillesse.

L'Association canadienne des individus retraités,

mieux connue sous le sigle de CARP (Canadian Association of Retired Persons), a déjà averti que si aucun changement n'est apporté à l'actuel régime des retraites, le nombre d'ainés vivant dans la pauvreté doublera pour atteindre 600000 aînés d'ici 2031. Par ailleurs l'organisme prévient que des millions d'autres aînés feront face à des difficultés financières. Il est à noter que CARP fait partie des organismes favorables à l'élargissement de la protection du régime des pensions du Canada.

Toutefois, cette vision alarmiste ne fait pas le consensus. Fred Vettese, actuaire en chef chez Morneau Shepell, une firme conseil basée à Toronto, estime que peu importe les lacunes existantes dans l'actuel système d'épargnes-retraites, la majorité des Canadiens disposent d'autres ressources sur les quelles s'appuyer en cas de besoin : un héritage, l'équité de leur propriété ou de l'entreprise, un loyer sur un investissement... De plus, puisque l'âge effectif moyen de départ à la retraite sera relevé dans les prochaines années, vettese trouve que les employés auront amplement de temps pour faire fructifier leurs pécules.

« Le groupe d'individus non-couverts est en fait plus petit qu'on ne le pense » explique Vettese. « Ces individus regretteront peut être de ne pas avoir épargné plus au long de leur carrière mais on ne parle pas de vivre dans des situations de pauvreté dignes d'une œuvre de Dickens » dit-il, avant d'ajouter qu'« il est tout de même

difficile de concevoir un avenir où les prochaines 25 années généreront un meilleur retour sur l'investissement dans une maison que celui des 25 dernières années ».

Vettese trouve également que les prestations fédérales du Programme de la sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti ne suivent pas le rythme croissant de l'inflation des salaires.

Les prestations de retraite du secteur privé s'effritent année après années, les employeurs préférant plutôt passer des régimes de pension à cotisations déterminées. L'externalisation vers la main-d'œuvre non syndiquée a également considérablement réduit le nombre de travailleurs ayant droit à une forme ou une autre de pension. Vettese estime d'ailleurs que seulement 21 % des salariés du secteur privé sont couverts par un régime d'épargne-retraite.

Depuis quelques temps, tous les paliers de gouvernements semblent préoccupés à éliminer les prestations du secteur public. En 2011, en Alberta, plus des trois quarts des fonctionnaires étaient couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées alors que seulement 9 % des travailleurs du secteur privé bénéficiaient de la même protection.

Mark Prefontaine, sous ministre adjoint au Conseil du Trésor de l'Alberta affirmait lors d'une

présentation faite tôt cette année, que le coût moyen d'une pension de la fonction publique estimée à 60 % du salaire est passée de 162000 \$ en 1995 à 475000 \$ en 2013.

Cette augmentation est en partie due aux performances médiocres des investissements des deux dernières décennies en raison des taux d'intérêts exceptionnellement faibles, sans oublier l'impact de la hausse des salaires de la fonction publiques et l'accroissement de la longévité des retraités.

L'Alberta examine d'ailleurs deux projets de loi qui donneraient au gouvernement les pouvoirs de changer les règlements des quatre régimes de retraite de la fonction publique, et qui permettraient au secteur privé – même à titre rétroactif – de passer d'un régime de prestations définies à celui de prestations cibles.

(Les régimes de prestations cibles concilient les prestations déterminées ou les cotisations qui ont déjà plafonné et prévoient une formule de versement de revenu préétablie similaire à celle utilisée dans les régimes de prestations déterminées – tant et aussi longtemps que tout se passe pour le mieux. Mais comme chez les régimes à cotisations déterminées, les prestations peuvent être réduites ou les cotisations augmentées si les rendements des placements n'arrivent pas à répondre aux attentes.)

En Alberta, le projet de loi 9 couvrant le secteur de la fonction publique contient un moratoire sur l'amélioration des prestations jusqu'en 2021,

des réductions aux ajustements périodiques en fonction du coût de la vie, des règles strictes en matière des pensions non réduites de retraite anticipée et enfin une contribution supérieure de la part des fonctionnaires.

À la fin juillet, un comité permanent de l'assemblée législative de l'Alberta a organisé des séances de consultations publiques sur les deux projets de loi et prévoit de déposer un rapport avant la fin octobre.

Plusieurs autres provinces ont déjà renforcé les exigences en matière de régime de retraite du secteur public. La Nouvelle Écosse a considérablement réduit les prestations, incluant même celles qui étaient déjà acquises. Au Nouveau Brunswick, le gouvernement provincial est passé d'un régime de prestations déterminées à celle de prestations cibles. À l'Île du Prince Édouard on a mis fin à l'indexation garantie des prestations et fait passer de 60 à 62 ans l'âge auquel les fonctionnaires peuvent prendre leur retraite anticipée sans réduction des prestations.

En avril, le gouvernement fédéral a lancé une consultation publique sur une proposition qui permettrait de changer le statut d'environ 1200 régimes de retraite actuellement gérés par le gouvernement fédéral, passant des prestations déterminées aux prestations cibles.

Ce changement s'appliquerait aux employés des sociétés d'état ainsi qu'aux secteurs sous réglementation fédérale tels les banques

et compagnies aériennes. Par contre, il ne s'appliquerait pas aux fonctionnaires fédéraux ni aux membres des forces ou de la GRC.

Le gouvernement fédéral avait réduit considérablement les prestations de la fonction publique en passant au système de partage des coûts et en augmentant de cinq ans l'âge de retraite avec prestations intégrales pour les fonctionnaires embauchés après 2012.

La grande question qui est maintenant susceptible de diviser l'opinion publique reste évidemment à savoir comment mieux compenser l'amointrissement des prestations de retraite tant au sein de la fonction publique qu'au privé.

Environ deux tiers de répondants au sondage mené par l'agence Ekos plus tôt cette année affirmaient être en faveur de la hausse des charges sociales ainsi qu'à une hausse correspondante des prestations. Seuls 5 % de répondants ont dit qu'ils voulaient une réduction des charges sociales ou leur élimination totale. Environ 27 % des répondants ont dit qu'ils ne souhaitaient pas de changement aux règlements actuellement en vigueur.

De même, bien que 30 % de répondants souhaitaient l'annulation des régimes de retraite de la fonction publique, plus du double de ces répondants – 62 % pour être exact – aimeraient voir les régimes de retraites renforcés par le gouvernement plutôt que de se concentrer à l'austérité financière du secteur public. (Ce



Le premier ministre de l'Ontario Kathleen Wynne et le ministre provincial des finances Charles de Sousa.



Susan Eng, vice-présidente chargée des activités de plaidoyer à l'Association canadienne des retraités (ACR).

Fred Vettese, actuaire en chef chez Morneau Shepell

Le ministre fédéral des finances Joe Oliver critique ouvertement les efforts du gouvernement de l'Ontario quant à la réforme des régimes de pension.

sondage a été mené pour le compte de iPolitics.ca).

Mais la plupart des politiciens empruntent une direction qui va clairement forcer les retraités de dépendre fortement de leurs propres économies plutôt que de compter sur les prestations versées par les entreprises ou gouvernements.

Les conservateurs fédéraux restent opposés à l'élargissement du régime public de pensions sous prétexte que l'ajout d'une nouvelle cotisation obligatoire équivaldrait à imposer une taxe supplémentaire. Ils estiment que le gouvernement n'a rien à faire dans les affaires financières des Canadiens.

Susan Eng, vice-présidente chargée des activités de plaidoyer chez ACR (CARP en anglais) explique que « les politiciens ne cherchent qu'un succès immédiat, ils veulent que les électeurs ressentent les effets par la prochaine élection. Dans ce cas-ci, les électeurs ressentiront sans doute les effets mais aucun politicien d'aujourd'hui ne sera plus présent au moment de la distribution des prestations ».

Plutôt que de compter sur un régime des pensions obligatoire élargi, Ottawa propose une alternative qui permettrait aux employeurs d'adhérer volontairement à un nouveau type de régime de pension appelé 'Régime de pension agréé collectif (RPAC). Les employés des entreprises adhérant au RPAC seront automatiquement inscrits à ce régime, mais pourront se désinscrire ultérieurement s'ils le désirent.

Nancy Campbell, vice-présidente adjointe au marketing et produits du secteur des petites et moyennes entreprises chez Financière Manuvie, une des firmes ayant obtenu l'autorisation d'Ottawa d'agir à titre d'administrateur du RPAC, décrit cette approche du gouvernement comme 'un coup de pouce utile'.

Les régimes de pension agréés collectifs (RPAC) ne sont pas des régimes de retraites, mais plutôt des régimes d'épargne, comme les REER. Les cotisations y sont volontaires. Il est déjà prouvé que les canadiens n'exploitent pas assez les dispositifs de régimes privés d'épargne-retraite volontaire; à la fin 2011, près de 85 % des droits de cotisation à un REER restaient inutilisés.

Si tout se passe comme prévu par Ottawa, les offres de RPAC pourront commencer au début de l'année prochaine. Pour le moment, les autorités examinent les propositions détaillées soumises par les administrateurs issus du secteur privé, en majorité des banques et compagnies d'assurances.

Les provinces du Québec et de la Colombie Britannique empruntent une voie similaire. La loi sur les régimes de pension agréés collectifs de la Colombie Britannique, déposée en février dernier, prévoit une participation volontaire de l'employeur. Comme pour les RPAC du gouvernement fédéral, les employés des entreprises adhérant à ce régime seront automatiquement inscrits mais pourront annuler leur adhésion individuelle s'ils le désirent. Et pour les employés des entreprises non inscrites au RPAC, ils pourront ouvrir un compte individuel avec un administrateur qu'ils se choisiront, ce qui leur garantit les mêmes avantages que les membres des régimes collectifs.

Le régime volontaire d'épargne-retraite du Québec, entré en vigueur le 1er juillet 2014 exige que les entreprises adhèrent aux régimes de pensions du secteur privé mais donne le libre choix aux employés souhaitant mettre fin à leur participation individuelle.

Campbell explique que Financière Manuvie « a été agréablement surprise » par les résultats d'un sondage mené auprès de 250 petites et moyennes entreprises québécoises et qui montrait que 85 % d'entre eux sont en faveur du plan provincial. Le même sondage aurait également confirmé que 28 % de ces entreprises prévoient s'inscrire dans les premiers six mois.

En revanche, l'Ontario a opté pour le Régime des retraites de l'Ontario (RRO), un nouveau régime de pensions publiques obligatoires similaire au RPC et qui sera lancé en 2017. Cette proposition a été la pierre angulaire de la campagne électorale qui a remis le parti libéral de l'Ontario au pouvoir cette année, en leur assurant une majorité à l'assemblée législative.

Selon le gouvernement de l'Ontario, les employeurs et employés cotiseront chacun 1.9 % des revenus, jusqu'à 90000 \$ par année. La province estime que le RRO, combiné avec le RPC assureront à la personne retraitée un revenu de 25000 \$ sur une base annuelle, ce qui est le double du maximum des prestations issues du RPC au fédéral.

Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario a réaffirmé son intention de collaborer avec d'autres provinces afin de rendre le RRO accessible partout au pays. Les libéraux ontariens se disent également ouverts aux possibilités d'intégration du RRO au sein de la RPC si le gouvernement fédéral décide de renforcer le régime des pensions du Canada (RPC).

Susan Eng admet qu'un régime obligatoire tel le RPC ou le régime des retraites de l'Ontario peut effectivement sembler plus difficile qu'un programme d'épargne volontaire, surtout au début. C'est à l'approche de la retraite, lorsqu'on sait que l'on a droit aux prestations sociales garanties, que « l'on comprend pourquoi ce programme est bien meilleur pour vous » ajoute Eng. ■

L'ACTION DE PERSUASION S'ACTIVE



FSNA ANRF
NATIONAL ASSOCIATION OF FEDERAL RETIREES | ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX



Sécurité du revenu de retraite Soins de santé durables

Ces enjeux sont importants

Aidez-nous en remplissant notre cahier d'exercices à www.pournoustouscanadiens.com

LA CHINE 5000 ANS D'HISTOIRE

ARTICLE ET PHOTOS PAR ROSEMARY PITFIELD

L'Association nationale des retraités fédéraux vient d'établir une relation de partenariat avec une nouvelle et exceptionnelle agence de voyages, offrant de palpitants voyages organisés en Chine !

Chambres de luxe, restaurants raffinés, merveilleux circuits d'excursions, un service professionnel et personnalisé, le tout à des prix compétitifs. Nexus Holidays est appuyé par China Travel Service, le plus

grand opérateur de voyages organisés en Chine, avec des bureaux et des succursales dans toutes les grandes villes de Chine ainsi que des bureaux satellites à Toronto et à Vancouver.



Un temple de la Cité Interdite à Pékin.



Un des dragons de pierre qui gardent l'entrée d'un temple de la Cité interdite.

Un voyage en Chine, ce n'est pas fait pour tout le monde - si vous recherchez une destination détente, il faudrait peut-être envisager un autre pays. Mais si la Chine se trouve sur la liste des endroits que vous rêvez de découvrir avant de mourir, elle vaut résolument le voyage. Les 5000 ans d'histoire de ce pays confèrent à la Chine un cachet particulier, puisqu'elle offre aux voyageurs à l'esprit d'aventure une expérience culturelle unique ainsi qu'une archéologie et une gastronomie dignes de l'une des plus anciennes civilisations du monde.

Comme avec tout autre voyage, voyager en terre chinoise requiert de la patience. La Chine n'offrant pas encore un service complet aux touristes ayant des problèmes de mobilité, plusieurs de ses sites restent inaccessibles aux touristes ayant des problèmes de mobilité. Il est possible d'embaucher quelqu'un pour pousser votre fauteuil roulant, cependant, ce service n'est pas toujours disponible dans tous les lieux.

Si vous désirez voyager en Chine, il est recommandé de discuter de tout problème de mobilité avec votre agent de voyage afin de déterminer si l'on pourra satisfaire vos besoins. Dans plusieurs endroits on trouve encore des toilettes rustiques, ce qui peut parfois incommoder les dames; certaines toilettes à la turque (rien qu'un trou dans le sol) manquent de barres d'appui lorsqu'on est accroupi.

Les 5000 ans d'histoire de ce pays confèrent à la Chine un cachet particulier, puisqu'elle offre aux voyageurs à l'esprit d'aventure une expérience culturelle unique ainsi qu'une archéologie et une gastronomie dignes de l'une des plus anciennes civilisations du monde.

C'est à partir de Toronto ou Vancouver que le programme de voyage Nexus commence. Si vous partez d'une autre province, il est mieux de quitter un jour plus tôt. Le voyage est d'une durée de 13 heures et demie, pour les voyageurs partant de l'aéroport international Pearson de Toronto. Dans les vols de la compagnie Hainan Airlines, les repas sont gratuits mais pensez tout de même à vous apporter de la lecture ou des vidéos, la collection du bord étant limitée. À Pékin, le trajet jusqu'au carrousel des bagages est assez long, mais si vous avez des problèmes de mobilité il est possible de réserver un fauteuil roulant qui vous prendrait au terminal des arrivées.

Passer les douanes n'a rien de laborieux : avant le débarquement, vous auriez déjà rempli un formulaire à présenter à l'officier des douanes, avec votre passeport. Il est très important de garder précieusement la partie estampillée du formulaire, elle vous sera nécessaire pour le voyage de retour.

Au carrousel à bagages, vous serez accueilli par votre guide touristique – drapeau de Nexus et pièces d'identifications en main. Lorsque tous les membres du groupe auront collecté leurs bagages, c'est en bus privé que vous serez transportés à votre exquis et

Édifié entre 1409 et 1420, ce temple est le lieu sacré où autrefois les empereurs chinois communiquaient avec le ciel.

élégant hôtel 5 étoiles. Vous pourrez avoir accès illimité à l'internet et un petit-déjeuner de style américain chaud vous sera servi, gracieuseté de l'hôtel. Situé juste à la périphérie de Pékin, l'hôtel est très douillet et joliment meublé.

(Mise en garde : En Chine, il ne faut jamais boire de l'eau du robinet à l'hôtel; vous recevrez des bouteilles d'eau gratuites. Si vous décidez de vous préparer un thé ou un café, il est recommandé de laisser bouillir l'eau. Au nord de la Chine, les voyageurs sont conseillés de faire bouillir l'eau à deux reprises).

Le premier matin de votre visite, votre guide touristique national vous rencontrera à l'hôtel et vous accompagnera dans l'autobus privé. À chaque lieu visité, un guide local se fera le plaisir de vous partager le riche passé du lieu. Véritables mines d'informations, ces guides locaux peuvent même vous aider à marchander dans les bazars du coin ou les magasins du gouvernement.

Votre visite débute au cœur même de la ville, à la place Tiananmen. Très bien connue pour avoir été le théâtre des manifestations et affrontements de 1989, Tiananmen est la quatrième plus grande place de ville au monde et le lieu où, en 1949, Mao Zedong avait proclamé la création de la République populaire de Chine. La place Tiananmen est bordée au nord par la porte de la Paix Céleste, à l'ouest par le Palais de l'Assemblée du Peuple, et à l'est par le Musée national de Chine.

Depuis la Place Tiananmen, vous ferez une courte distance de marche vers la Cité Interdite, le secret de la Chine ancienne. C'est aussi le point de départ idéal pour



Le Temple du ciel à Pékin.

explorer Pékin. Avec plus de 9000 chambres ou salles, ce gigantesque palais, qui s'étend sur plus de 205 acres, a été construit entre 1406 et 1420. La Cité Interdite ayant été incendiée et reconstruite, pillée et restaurée à quatre reprises, son architecture actuelle date du 18ème siècle et du règne de la dynastie Qing. Puisqu'il vous faudra marcher tout au long de votre visite guidée qui dure environ trois heures, veillez à porter des chaussures confortables. Vous aurez la chance de parcourir différentes chambres et salles du palais, mais bien évidemment vous ne pourrez pas tout voir, le palais est trop immense pour une visite.

À la fin de la visite, votre bus vous conduira à un restaurant local pour déjeuner – vous pourrez goûter à la cuisine locale et même au fameux canard laqué de Pékin, un délicieux repas concocté pendant des heures mais qui en vaut l'attente.

Lors de votre séjour à Pékin, vous visiterez aussi le Temple du Ciel, véritable joyau de la ville et un des plus beaux et plus importants lieux historiques du pays. Édifié entre 1409 et 1420, ce temple est le lieu sacré où autrefois les empereurs chinois communiquaient avec le ciel. Vous pourrez aussi assister au spectacle Golden Mask Dynasty, un type d'opéra chinois alliant performances musicales, danses traditionnelles, acrobaties et autres formes artistiques de mise en scène originale.

Au deuxième jour de votre visite guidée, c'est la Grande Muraille de Chine qui sera à l'honneur. Connu comme l'une des sept



Le stade national de Pékin, aussi appelé le "Nid d'oiseau", avec la flamme olympique en premier plan.

merveilles du monde, ce monument est fait de terre battue et de pierre et s'étale sur plus de 6000 kilomètres de longueur et de cinq à huit mètres de hauteur. La Muraille a aussi la réputation d'être le plus grand cimetière du monde, près d'un million d'ouvriers y sont morts pendant les travaux de construction. Elle traverse la partie nord de Beijing et elle a huit sections : Badaling, Juyongguan, Huanghuacheng, Jiankou, Mutianyu, Gubeikou, Muraille Jinshanling, et la Muraille Simatai. Les sections de la Grande Muraille à Pékin sont bien préservées, leurs nombreuses reliques datant du règne la dynastie Ming.

En route vers la Grande Muraille, vous vous arrêterez pour visiter certains des bâtiments construits en préparation des jeux olympiques de 2008 entre autres le fameux Stade national de Pékin que l'on surnomme aussi le Nid d'Oiseau, d'où l'on peut voir la géante flamme olympique.

Tout juste avant d'arriver à la Grande Muraille, vous visiterez une fabrique de jade appartenant au gouvernement, et où

les médailles olympiques de 2008 ont été fabriquées. Vous pourrez assister à une séance de sculpture de jade, et même vous procurer des pièces; les plus larges peuvent être expédiées au Canada pour vous. (Le marchandage du prix est coutume ici, mais soyez sans inquiétude, votre guide est là pour vous aider à obtenir un bon prix !)

Pour ceux qui désirent monter les marches de la Grande Muraille, il faut s'attendre à une surface accidentée par endroits et des hauteurs qui ne sont pas uniformes. Les pierres de la muraille étant usées et pouvant être glissantes, il est préférable de porter des chaussures de randonnée solides. Par temps chaud, n'oubliez pas de vous mettre de la crème solaire, et de vous munir de vos lunettes de soleil et de l'eau. S'il fait froid, un chapeau et un manteau chaud vous protégeront des vents vifs de la montagne.

Dans l'après-midi, le guide vous conduira à une usine spéciale où vous pourrez observer directement le cloisonné, ce magnifique procédé de fabrication d'œuvres d'art faites



Les voyageurs en randonnée le long de la Grande Muraille.



La Grande Muraille de Chine vue du bas.

d'email, de verre, de pierres précieuses et d'autres métaux. Ensuite, vous irez déjeuner et avant de rentrer à l'hôtel, vous aurez du temps pour effectuer des achats dans les magasins alentour.

Le lendemain, votre troisième journée commencera avec un vol à destination de Xi'an qui, durant le règne de la dynastie Tang, devint la première métropole chinoise à s'ouvrir sur le monde. Elle restera la capitale de 11 dynasties pendant plus de 2000 ans. Un guide local vous rencontrera à Xi'an avant de vous guider vers le célèbre musée provincial de Shaanxi, qui recueille une impressionnante collection de plus de 370000 de pièces précieuses.

Votre prochain arrêt sera à la tour du clocher de Xi'an. Du haut de ses 36 mètres, la tour du clocher de Xi'an est la tour la plus imposante et la mieux préservée de Chine. Elle date de l'époque de la dynastie Ming (1368-1644), lorsque chaque ville chinoise possédait sa propre tour du clocher et sa tour du tambour. La tour du clocher de Xi'an est située au

centre de la ville, au croisement de l'Est, de l'Ouest, du Sud et des avenues du Nord de la ville. Vous pouvez opter pour une promenade pavée au long des murs de la tour, ou attendre patiemment et assister à la pompeuse et magnifique cérémonie de la relève de la garde, exécutée tous les après-midi.

Au quatrième jour, la visite est dédiée à l'une des découvertes les plus spectaculaires du 20e siècle, celle des guerriers de l'Armée de terre cuite, connus également sous le nom de Terracotta Warriors. Il s'agit d'une collection de sculptures d'argile illustrant les forces armées de Qin Shi Huang, premier empereur de Chine. Dans les années 210-209 (BC), plus de 8000 soldats se seraient enterrés avec l'empereur à 210-209 (BC) pour le protéger dans l'au delà. Vous débuterez donc votre matinée par une visite dans une usine de terre cuite où vous pourrez voir des répliques grandeur nature de ces fameux guerriers de terre cuite, de leurs chevaux et chars de combat. Il y a aussi un magasin

.....
 Connu comme l'une des sept merveilles du monde, — sur plus de 6000 kilomètres de longueur et de cinq à huit mètres de hauteur.

qui propose une large sélection de ces répliques, offrant des choix qui satisferont tous les budgets.

De là vous visiterez ensuite le Musée des guerriers et des chevaux de terre cuite, logé dans une série de hangars d'avions et des bâtiments. N'oubliez surtout pas de sortir vos caméras devant l'imposante taille et la majestuosité de cette collection ! Vous pouvez aussi opter pour une promenade dans les jardins du musée, une randonnée

d'environ un demi mile, sinon une voiturette de golf vous ramènera à la place principale.

La journée sera couronnée par un souper dans un restaurant local niché parmi de nombreuses boutiques. En soirée, vous pourrez silloner le très dynamique quartier musulman, goûter aux délices du marché alimentaire, et pourquoi pas le dîner-spectacle Tang Dynasty qui vous permettra de déguster des raviolis traditionnels chinois (dumplings).

Le lendemain matin, vous vous envolerez vers Shanghai et la très pittoresque ville riveraine de Suzhou, appelée aussi la « Venise de l'Orient ». Depuis les temps immémoriaux, Suzhou est célébrée comme un paradis sur terre, une ville élégante érigée autour du Grand Canal. Le Grand Canal est le plus long canal artificiel au monde, qui fait aussi partie du patrimoine mondial de l'Unesco. Lors de votre passage à Suzhou, ne manquez pas de

visiter les jardins du Maître des Filets, un des quatre jardins les plus impressionnants de Chine.

Après une croisière le long du Grand Canal, vous passerez au célèbre musée de la soie, où vous pourrez observer directement comment la soie est fabriquée et aurez l'occasion de faire du magasinage dans la boutique du gouvernement attachée à l'usine. Ils offrent couettes, oreillers et draps de soie aux prix alléchants, ainsi que des vestes traditionnelles chinoises. (Bonne nouvelle : Les achats faits à cette usine sont entièrement exonérés d'impôt et ne sont donc pas soumis à la limite d'exemption personnelle à votre retour au Canada !).

Le repas de midi sera suivi par le voyage par autobus privé vers Wuxi, une des villes les plus vieilles de Chine, campée dans le Delta du Yangtze et abritant le Grand Bouddha de Ling Shan. La majestueuse statue de bronze du bouddha pèse plus de 700 tonnes et s'élève à 289 pieds de hauteur. Si le cœur vous en dit, vous pouvez monter les 217 escaliers jusqu'aux pieds du bouddha, afin de pouvoir admirer les 74 acres qui l'entourent.

Elle date de l'époque de la dynastie Ming (1368-1644), lorsque chaque ville chinoise possédait sa propre tour du clocher et sa tour du tambour. La tour du clocher de Xi'an est située au centre de la ville, au croisement de l'Est, de l'Ouest, du Sud et des avenues du Nord de la ville. Vous pouvez opter pour une promenade pavée au long des murs de la tour, ou attendre patiemment et assister à la pompeuse et magnifique cérémonie de la relève de la garde, exécutée tous les après-midi.



Tour du clocher de Xi'an.



Le Grand Bouddha de Ling Shan dans le Wuxi.



Deux guerriers en terre cuite et leurs chevaux.



Un maître sculpteur taille la tête d'un guerrier en terre cuite.



Chaque sculpture de guerrier en terre cuite est très détaillée.



Quelques 8000 guerriers en terre cuite auraient été enterrés avec l'empereur Qin Shi Huang.

Une collection de sculptures d'argile illustrant les forces armées de Qin Shi Huang, premier empereur de Chine. Plus de 8000 soldats se seraient enterrés avec l'empereur à 210-209 BC pour le protéger dans l'au delà.

Parmi les attraits les plus remarquables de ce parc, il y a cette fontaine musicale qui reproduit la naissance miraculeuse de Sakyamuni, le Bouddha (« L'Éveillé »). La fontaine se trouve au centre d'un bassin d'eau d'où se dresse une gigantesque lotus de bronze. Lorsque les notes de la musique 'Naissance du Bouddha' commencent à jouer, le lotus s'ouvre doucement pour laisser s'élever la statue dorée de Sakyamuni, avec ses 23,6 mètres de hauteur. L'eau jaillit des bouches des neufs dragons entourant le bassin d'eau, pour nettoyer Sakyamuni, et la statue tourne autour d'elle-même. Le lotus se referme au rythme de la musique qui s'estompe en fondu, et c'est de l'eau pure qui jaillit des bouches des huit phénix entourant le bassin. La légende dit que toute personne qui boira cette eau sera bénie des dieux, ainsi que toute sa famille.

En traversant la campagne verdoyante située au sud-est du Grand Bouddha, on arrive au Temple de Brahma, autre lieu historique local important. Le majestueux palais s'étale sur 70000 mètres carrés et trois étages, et sert de lieu de représentation conventionnelle du bouddhisme profond ainsi qu'une démonstration de l'artisanat traditionnel

chinois. Le palais symétrique, avec ses grands halls, ses hauts piliers, ses larges poutres et ses imposants dômes, est fait entièrement de pierres. L'éléphant de jade, tout en blanc, qui se trouve dans le hall d'entrée, est un symbole sacré du bouddhisme. Les immenses peintures à l'huile le long du couloir dépeignent les origines, la maturation et l'expansion du bouddhisme. Le couloir et le hall à l'intérieur de la tour ont été décorés avec d'exquises sculptures sur bois raffiné Dong yang, fabriquées à partir du précieux bois du nanmu. Sur les poutres et colonnes du palais on retrouve également de charmants motifs représentant l'histoire bouddhiste.

Lorsque vous serez dans le hall de la tour, examinez la voûte : vous ne manquerez pas la peinture murale géante qui s'intitule 'Vue céleste'. Au centre de la murale se trouve le Golden Wheel Bouddha, entouré par le soleil, la lune et les sept grands astres, ainsi que le zodiaque. Vingt-huit constellations anciennes chinoises sont dispersées parmi les cercles.

Cette murale, créée dans le style de la dynastie Tang, témoigne d'une vision immatérielle du ciel et illustre la somptuosité de l'art religieux du bouddhisme. Le Temple de Brahma abrite

également une splendide collection raffinée de pièces laquées, du cloisonné et de la porcelaine, la plus séduisante de toutes étant le 'Mondes dans le Lotus' (Worlds in the Lotus), un glacié coloré qui fait la fierté du temple.

Vous passerez les deux derniers jours de votre voyage à Shanghai, où vous aurez la chance de faire une promenade le long de la célèbre Bund, le quartier riverain longeant les bords du Huangpu. Vous pourrez vous imprégner de son architecture éblouissante, mêlant gothique, baroque, romane, classique et Renaissance, en vif contraste avec le paysage moderne du quartier de Pudong, situé à la rive est du fleuve. Le Pudong, un exemple classique de l'architecture contemporaine commerciale du 21e siècle, abrite certains des bâtiments modernes les plus connus de Shanghai.

Vous pourrez passer l'après midi dans les magasins de Nanjing Road; cette rue est d'une longueur de 5,5 kilomètres, ce qui en fait une des plus longues et plus achalandées du monde. Plus tard ce jour là, vous visiterez un autre fameux jardin chinois, le Jardin Yuyuan de la dynastie Ming. Un espace

respirant la sérénité puisqu'entouré de mur ancien qui l'isole et le protège de la vie tourbillonnante des marchés alentour.

En soirée, vous aurez l'occasion d'être invité à un banquet mettant à l'honneur la cuisine de Shanghai, et, si vous le désirez, une croisière nocturne sur le fleuve du Huangpu. Ici, imprégnez-vous des lumières du Bund et du Pudong, et laissez-vous transporter par la magie romantique qui unit l'ancien et le nouveau.

La dernière journée de votre voyage est à passer selon ce que votre cœur désire. Vous pouvez faire le tour du district commercial, ou prendre le train à grande vitesse roulant à 350 km par heure. Vous pouvez aussi opter pour une journée détente et vous laisser dorloter dans le luxe de votre hôtel cinq étoiles. Une séance de spa avant de reprendre le voyage de retour vers le Canada ne peut que vous faire du bien ! ■

Cher Magazine Sage,

Je voudrais vous partager mon plus beau souvenir de voyage :

C'était en 1970 ou encore 1980 et je passais mes vacances dans l'Ouest américain. Le ciel était bleu, l'air était doux et pur, c'était calme et sublime. Au volant de ma camionnette Mercury 1966, je traversais le Wyoming bercé par le son de la radio cassette toute neuve que je venais d'y ajouter.

Il y avait très peu de circulation (l'Etat du Wyoming ne comptait qu'une population de 300 000 habitants) et à quelques reprises je m'arrêtais le long de la route pour prendre des photos. On pouvait même se tenir en plein milieu de l'autoroute pendant des minutes avant de voir apparaître un autre véhicule. La vue dégagée sur les hautes plaines et à l'horizon des montagnes était magnifique, et la faune impressionnante (antilope d'Amérique, lièvres, aigles, etc.).

Je conduisais donc dans ce territoire si majestueux, quand, un peu comme si je n'attendais que cela, une radio locale se mit à jouer la meilleure version de "Ghost Riders in the Sky" – celle qui à l'époque était la version instrumentale interprétée par les Ramrods. J'étais au comble de la joie ! Je me suis demandé 'suis-je déjà au ciel ?'

Même aujourd'hui, rien que d'y penser, je suis pris d'une nostalgie qui me ramène à ce moment là.

J'ai tant d'autres beaux souvenirs de voyages : L'autoroute du Soleil (Going To the Sun" highway), située dans le parc de Waterton / Glacier International Peace Park, la très spectaculaire passe Beartooth qui va du Wyoming au Montana; le Grand Canyon en Arizona; le lac Tahoe dans le Sierra Nevada (Nevada et Californie); l'approche sud de la région de l'Okanagan en Colombie-Britannique au Canada; Le lac Supérieur, de Sault Ste. Marie à Thunder Bay en Ontario; la promenade des Glaciers de l'Alberta qui va de Banff à Jasper en passant par le lac Louise et le lac Peyto; l'immense et plate prairie du Manitoba qui vous prend Presque par surprise à l'approche est du Bouclier canadien; les fabuleuses plantations de tournesol au Dakota du Nord; l'Oktoberfest à Munich en Allemagne; la pittoresque route Cabot Trail au Cap-Breton; l'île du Prince Edouard; le West Edmonton Mall; les jardins Butchart en Colombie-Britannique; la ville de Victoria en Colombie-Britannique; les cathédrales et architectures anciennes dans certaines parties de l'Europe et du Royaume-Uni.

Bon Voyage,
BRIAN VOLLMER



La « Venise de l'Orient » : le Grand Canal de Suzhou.



Architecture futuriste dans le district de Pudong à Shanghai.

VOYAGE EN CHINE AVEC UN EXPERT

- Hébergement de luxe • Itinéraires détendus
- Passez des vacances sans souci
- Visitez les merveilles du monde
- Vivez la culture chinoise ancienne

**Offre exclusive
à l'Association nationale
des retraités fédéraux**

**Épargnez
jusqu'à 400 \$**

Essence de la Chine - 12 jours	
18 avril, 9 mai, 19 sept., 17 oct. Beijing • Xi'an • Shanghai • Suzhou • Wuxi	Forfaitaire par personne* Tout compris 2,385 \$ + 480 \$ (taxes)
La Chine classique et croisière sur le fleuve Yangtze - 16 jours	
8 avril, 6 mai, 16 sept., 14 oct. Beijing • Xi'an • Chongqing Croisière sur le fleuve Yangtze • Yichang Shanghai • Suzhou • Wuxi	Forfaitaire par personne* Tout compris 3,049 \$ + 480 \$ (taxes)

* Basé sur un minimum de 24 personnes.

Pour en savoir plus, appelez : 1-866-553-8989 Bureau de Toronto
1-888-285-5088 Bureau de Vancouver

Attracted by the Price • Amazed by the Quality

Compris dans ces programmes exclusifs : billet d'avion international aller-retour de Toronto/Vancouver, hôtel 5 étoiles, guide francophone/anglophone, billets d'avion en Chine, transport en autobus climatisé, repas quotidiens au programme, prix d'entrée aux attractions. Nexus Holidays est un grossiste et un détaillant agréé du TICO et du BPCPA.

destination: HIER

Les avions vous mènent à destination. Les trains vous y montrent ce qu'il y a de meilleur.

LARRY NEIS

À un certain âge, chaque pas que vous faites loin de la maison semble vous ramener dans le passé. Habituellement, ma femme Darlene et moi prenons l'avion pour assister à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association nationale des retraités fédéraux. Cette année, nous avions envie de changement et, avec le tarif pour aînés de VIA Rail, nous avons emprunté la route panoramique pour notre retour vers Edmonton après avoir passé quelques jours à Québec.

Il y a quelques années, nous avons voyagé de nuit d'Edmonton à Vancouver, dans des couchettes superposées. La dernière fois que j'ai grimpé dans une couchette du haut, j'étais adolescent et je partais de Vimy Barracks, à Kingston, pour aller passer les vacances à la

maison. La couchette était beaucoup plus haute que dans mon souvenir. Pour notre voyage de retour en provenance de Montréal, nous avons eu la brillante idée de réserver une cabine. Au moins, cette fois, personne ne me verrait avoir du mal à grimper dans la couchette.

Les trains ont un petit je ne sais quoi. Pendant des semaines avant l'embarquement à Québec, j'ai repensé aux nombreux voyages que j'ai faits en train. Je me rappelle qu'au début des années 1940, mon frère aîné, nouvellement enrôlé, avait pris le train pour se rendre à Halifax avant de partir pour l'Angleterre en bateau et servir pendant la guerre. Tellement de familles du Canada entier et de partout dans le monde faisaient leurs adieux cette année-là. Nous n'avons revu mon frère qu'en 1946.

Mes premiers souvenirs des trains remontent à l'ère révolue des trains à vapeur. À cette époque, vous pouviez ouvrir les fenêtres, sortir votre tête à l'extérieur et respirer à pleins poumons la fumée et le cendre. Vous

aviez également droit à un sermon de la part des parents, des passagers enragés et du conducteur tandis que la poussière et les émanations pénétraient dans la cabine.

Nous sommes toujours en quête de signes du passé. Avant l'embarquement à Montréal, j'ai ratissé la ville pour trouver les endroits familiers de ma jeunesse : l'imposante station néogothique Windsor, en pierre grise et la rue Peel, où se trouvait le vieil appartement de ma tante. Montréal a tellement changé, mais plusieurs endroits et sons demeurent les mêmes.

À la station centrale, le personnel serviable de VIA Rail a pesé nos bagages et nous a indiqué où se trouvait la porte pour les voyageurs allant à Québec. Nous sommes arrivés à Québec à temps, et nous avions trois jours pour explorer l'une des plus belles villes d'Amérique du Nord. Nous sommes partis très tôt, à 5 h 35, mais nous étions trop captivés par le paysage pour dormir en route vers l'Ouest.

De retour à Montréal pour changer de train, nous avons également transité à Toronto pour nous diriger vers l'Ouest. À Montréal, les voyages en train ne sont pas uniquement réservés aux touristes. La station fourmille de gens qui le prennent pour aller travailler. Puisque le paysage change constamment, c'était facile de nous détendre et d'admirer la vue.

Autrefois, obtenir une place prenait plus de temps. Les trains de voyageurs étaient plus lents, car ils arrêtaient dans presque tous les villages et toutes les villes situés le long de la route pour permettre à des passagers d'embarquer et pour ramasser de la marchandise, mais surtout du courrier. La plupart des familles qui effectuaient une certaine distance en train apportaient un panier de victuailles pour ne pas avoir à acheter de la nourriture auprès du « vendeur de journaux ». Il est bien de constater que certaines choses ne disparaissent jamais complètement. En direction vers l'Ouest, une jeune famille de l'autre côté de l'allée avait apporté un pique-nique, un vrai festin mobile.

Nous avions environ six heures à tuer à notre arrivée à Toronto. Les passagers de la classe Voiture-lits ont accès au salon Affaires de Via Rail. Le personnel nous a suggéré d'enregistrer nos bagages pour Edmonton et de garder temporairement nos bagages de cabine. Quel soulagement que de pouvoir se déplacer sans se préoccuper de nos bagages ! Nous en avons profité pour souper au Centre Rogers, pour visiter la Tour du CN et pour admirer son l'exposition sur chemins de fer, et ce, à quelques pas de la station Union.

De retour au salon Affaires, le personnel de VIA Rail a vérifié nos billets nous a offert de choisir notre table dans la voiture-restaurant. De retour dans notre cabine, il fallait emprunter la voiture-dôme pour voir ce que tout visiteur de Toronto ne devrait pas manquer : la silhouette d'une ville de 2,8 millions d'habitants, la nuit, à bord d'un train en mouvement. Le verre de champagne gratuit a rendu cette journée idéale encore plus parfaite.

L'heure de dormir est venue (croyez-le ou non, grimper dans la couchette du haut fut beaucoup plus facile que dans mon souvenir). Tôt le lendemain matin, j'ai pris un café et

suis allé dans la voiture-dôme. Le jour se levait. Le ciel était clair et le soleil brillait. Le brouillard se dissipait au-dessus de la rivière Vermillon, des petits lacs et des étangs. Un orignal femelle et son bébé pataugeaient dans la rivière. Partout, le gazon vert éclatant de juin, les fleurs sauvages blanches, jaunes et orange fleurissaient le long des rails. Le Canada à son meilleur.

Les trains ont quelque chose de particulier, tout comme les personnes que vous y rencontrez. Dans la voiture-dôme, j'ai discuté avec un monsieur d'un certain âge, un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, de Fort Nelson, en Colombie-Britannique. Il connaissait l'un de mes anciens camarades de classe et un ami avec qui j'avais servi à Kingston, en Égypte et à Calgary. Je lui ai demandé de le saluer de ma part, ce qu'il m'a assuré de faire.

Tandis que nous nous rappelions de vieux souvenirs, nous avons observé à quel point les voyages en train avaient changé. Dans les années 1940 et 1950, les gens prenaient le train pour se déplacer. Les trains de voyageurs

avaient toujours priorité sur les trains de marchandises. De nos jours, c'est le contraire. Le monde évolue.

Le nord de l'Ontario est un paysage de contrastes : des forêts profondes séparées par des blocs de roche, de petits lacs et des étangs, de vastes étendues de bois brûlé couvert d'un duvet de nouvelles pousses vertes. Les petites villes et les cabanes dispersées sont les seules traces de présence humaine. Nous avons fait de courts arrêts à Foley et à Hornepayne pour nous dégourdir les jambes et pour acheter des nécessités. Le personnel nous a avertis de ne pas traîner, que le prochain train ne repasserait que deux jours plus tard.

À Winnipeg, un changement d'équipe prévu nous a permis de déambuler quelques heures dans La Fourche de Winnipeg, un quartier historique situé à la jonction des rivières Rouge et Assiniboine. Les rives étaient inaccessibles et en quittant Winnipeg, nous avons compris pourquoi. De grandes terres agricoles étaient inondées, le résultat d'importantes inondations. Ce paysage sinistre nous a suivis pendant des

À cette époque, vous pouviez ouvrir les fenêtres, sortir votre tête à l'extérieur et respirer à pleins poumons la fumée et la cendre — et à un sermon de la part des parents, des passagers enragés et du conducteur tandis que la poussière et les émanations pénétraient dans la cabine.



L'auteur, alors jeune soldat à Kingston en 1955.

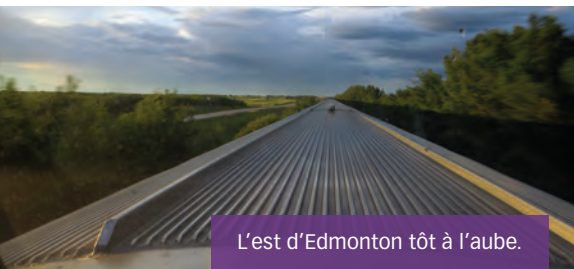


L'auteur à la gare Union à Winnipeg.

kilomètres alors que nous longions la vallée de l'Assiniboine vers l'Ouest.

(En marchant dans la station Union de Winnipeg, je me suis souvenu d'un voyage que j'ai fait en 1955 pour aller passer les vacances des Fêtes à la maison. Nous avions dû attendre une nuit avant de poursuivre notre chemin. Nous avions trouvé une chambre à quelques pas, aux coins des rues Main et Portage, l'intersection la plus froide et venteuse du Canada. Croyez-moi, vous n'avez pas connu l'hiver tant que vous n'en avez pas fait l'expérience à Winnipeg.)

Tout au long du souper, nous avons parcouru les prairies de la Saskatchewan, qui n'en finissaient plus, où les chevalements des mines de potasse s'élevaient au loin. Tout un contraste par rapport au panorama des dernières 24 heures



L'est d'Edmonton tôt à l'aube.

en Ontario. Le lendemain, nous étions de retour en Alberta, avec ses paysages vallonnés et ses villes familières. Vous ne connaissez pas votre ville tant que vous ne l'avez pas vue à partir d'un train. L'arrivée à Edmonton, vue à partir de la voiture-dôme, m'a permis de voir la ville d'un autre œil, de découvrir les paysages et les quartiers cachés que vous ne voyez jamais quand vous empruntez l'autoroute.

Ce fut un merveilleux voyage, un vrai voyage, et le service de VIA Rail a été exceptionnel du début à la fin. Leur site Web nous a permis de réserver nos billets en quelques minutes. Le personnel de VIA Rail que nous avons rencontré était compétent, amical et professionnel : les préposés à la station nous ont aidés avec les bagages et nous ont bien guidés, les préposés de la voiture ont tout fait pour rendre notre voyage le plus confortable possible, le directeur des activités connaissait le chemin comme le fond de sa poche et nous a montré des points d'intérêt, et le personnel de la voiture-restaurant a travaillé de longues heures afin que chaque repas soit particulier.

Les trains ont forgé ce pays et, d'une certaine façon, c'est encore le cas. Les voyages en

avion vous permettent d'en savoir plus sur les aéroports, mais les voyages en train vous font découvrir la terre : la façon dont la mer, les lacs et les rivières forment le paysage et la manière dont les roches et les forêts de l'Est cèdent leur place aux vastes plaines de l'Ouest. Les avions vous amènent là où vous allez, mais les trains vous montrent où vous êtes.

Nous avons passé un moment magnifique. Le referions-nous ? Assurément. Quand partons-nous ? ■

.....
Larry Neis est né en Alberta. Il a rejoint l'armée à l'âge de 16 ans et servi en Égypte avec la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) en 1956/57. Neis passera le reste de sa carrière en tant qu'opérateur radio au sein du Ministère fédéral des transports. En 1995, il a rejoint la section de Red Deer de l'Association nationale des retraités fédéraux, et fut élu directeur national pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest en 2012. Larry et son épouse Darlene ont quatre enfants et neuf petits-enfants, ils habitent à Sylvan Lake en Alberta.



LE MEILLEUR MOYEN D'EXPLORER LE CANADA D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Rien de tel que le train pour découvrir le Canada dans toute sa splendeur. En effet, VIA Rail vous propose des cabines tout confort, un service de repas réputé et une équipe de bord accueillante. La seule chose que vous apprécierez encore davantage? La vue imprenable sur le paysage.

Les membres de l'ANRF ont maintenant droit à des avantages VIA Rail! À titre de membre, vous êtes admissible à un tarif exclusif pour vous et des membres de votre famille.

Impartial | Indépendant | En ligne

Avec iPolitics, les abonnés ont un accès privilégié à l'actualité en temps réel, aux analyses et articles d'opinions à forte valeur ajoutée. On vous tient au courant de ce qui est important à Ottawa et ailleurs au pays.

iPolitics est ravi d'offrir à nos lecteurs un rabais de

25%

sur l'abonnement annuel

Abonnez-vous dès aujourd'hui!

613.789.2772 | info@ipolitics.ca



LE MONDE À VOTRE PORTÉE

Rendre le voyage accessible aux personnes à mobilité réduite :
Une tendance qui change le visage du tourisme.

ELIZABETH THOMPSON



Keith Spicer connaît bien les couloirs du gouvernement fédéral. Après tout il les a sillonné pendant de nombreuses années, puisqu'il fut le premier commissaire aux langues officielles du Canada. Par la suite, Spicer dirigera le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Âgé de 80 ans aujourd'hui, Spicer préfère sillonner les rues pavées de Paris, mais aussi et surtout aider d'autres personnes âgées à naviguer cette ville en sécurité.

Après tout, les trottoirs y sont réputés pour être inégaux, jonchés de trous et de bosses par endroits, sans oublier la colère légendaire des chauffeurs parisiens.

« À Paris, on n'a pas besoin de boire pour avoir l'air ivre, il vous suffit de trébucher dans un nid de poule ! » plaisante Spicer dans une vidéo réalisée dans le cadre de son nouveau projet : « Paris pour les aînés », créé en collaboration avec sa fille Geneviève.

Paris pour les aînés, dont le site Internet contient d'innombrables conseils pratiques, offre des services de planification de voyage dans la ville lumière. Cette initiative fait partie d'un secteur de l'industrie du voyage qui est en plein essor, celui voué à répondre

aux besoins particuliers des personnes âgées ou celles qui ont une mobilité réduite mais qui sont encore désireuses de voyager.

David McCaig et Christine Chilton, tous les deux de l'Association canadienne des agences de voyages disent qu'il y a de plus en plus de possibilités de voyage pour les personnes à capacité physique restreinte. Ils affirment également que plusieurs agents de voyages ont déjà exprimé leur souhait de se spécialiser dans ce domaine.

Selon une étude menée en 2011 par Kéroul, les chiffres confirment cette tendance. Cet organisme basé au Québec et qui a comme mission première de rendre le tourisme

accessible aux personnes à capacité physique restreinte, a trouvé que rien qu'au Québec, il y a 800 000 personnes vivant avec une forme quelconque d'handicap, ce qui représente un marché touristique d'un milliard de dollars par an. Avec le vieillissement de la population, ces chiffres iront en augmentant.

Statistiques Canada estime que 5,4 milliard de Canadiens sont âgés de 65 ans et plus, ce qui équivaut à un peu plus de 15 % de la population nationale. Contrairement aux générations précédentes, aujourd'hui les *baby boomers* arrivent à la retraite avec plus de moyens financiers et de désir de voyager. Les soucis de santé qui viennent parfois avec l'âge – telle une sévère apnée du sommeil qui requiert qu'on dorme avec un ventilateur CPAP, ou un problème de mobilité qui oblige une cane ou une chaise roulante – peuvent dissuader certaines personnes d'abandonner leurs rêves de voyages.

« Pour la plupart des gens, ce ne sont que des rêves. Lorsqu'ils se retrouvent avec une cane ou en chaise roulante, ils sont convaincus qu'ils ne pourront plus jamais voyager » affirme Isabelle Ducharme, présidente du conseil d'administration de Kéroul. Un accident de voiture ayant obligé Ducharme à prendre sa retraite des forces canadiennes pour raisons médicales, elle se déplace maintenant en chaise roulante.

Cependant, selon Ducharme, voyager est plus accessible aujourd'hui qu'il ne l'était il y a 10 ou 20 ans, et plusieurs personnes ne savent tout simplement pas les possibilités existantes.

Ducharme affirme que dans son cas, elle a déjà pu visiter La Grande barrière de corail en Australie ainsi que La Grande Muraille et la Cité Interdite en Chine.

« Chaque fois que je partage mon expérience dans des conférences, on vient me voir et on me dit : Je suis en chaise roulante ou j'ai besoin d'oxygène et je ne pensais plus pouvoir voyager. Tu m'as redonné espoir, tu m'as donné envie de rêver encore » confie Ducharme.

Pendant 2000 ans, visiter le Colisée à Rome ou l'Acropole d'Athènes était impossible à toute personne en chaise roulante ou incapable de grimper. Aujourd'hui, le Colisée dispose d'un ascenseur et l'Acropole est accessible en fauteuil roulant. Les Safaris africains spécialisés ont des véhicules accessibles aux fauteuils

roulants. Alex Yates qui travaille pour *Expand Your World Travel*, une agence de voyage basée à Victoria, en Colombie Britannique, a même pu arranger un service de porteurs pour transporter un client au sommet de l'ancienne citadelle inca de Machu Picchu au Pérou.

James Glasbergen, directeur des services d'accessibilité chez Frederick Travel, une agence de voyage basée à Waterloo en Ontario, a parcouru le monde en fauteuil roulant. Il a documenté ses voyages dans son blog appelé *World on Wheelz*. Glasbergen trouve que l'industrie touristique, notamment les hôtels et les opérateurs de croisières, se rend de plus en plus compte de la demande croissante de rendre le voyage plus accessible à ceux pour qui la mobilité est limitée.

« Les choses changent mais c'est un long processus » explique-t-il.

Selon lui, alors que la plupart des destinations en Amérique du Nord sont accessibles, en partie grâce à la loi américaine sur les personnes handicapées (Disability Act), l'Europe a encore un long chemin à faire.

« Planifier un voyage en Europe prend plus de temps qu'en Amérique du Nord, parce que l'Europe est vieille ».

Geneviève Spicer en convient et affirme que voyager dans une ville comme Paris requiert du temps de planification.

« C'est peut être la plus belle ville du monde mais Paris est certainement loin d'être la plus accessible » ajoute-t-elle.

L'inaccessibilité de Paris va au-delà des chaussées inégales qui d'ailleurs peuvent faire tomber n'importe quel piéton. Il y a aussi des tas d'escaliers, des pickpockets aguerris, et des toilettes de restaurant étroites auxquelles on accède par une longue série d'escaliers si raide qu'elle vous donne le vertige.

Toutefois, Spicer affirme qu'à Paris, ce qui est plus dangereux pour les aînés, c'est les accidents de la route — les chauffeurs, motards et cyclistes qui ont toujours l'air de vouloir faucher les imprudents.

« Soyez très vigilant lorsque vous traversez la rue — seuls le paranos survivent ! »

Les agences Frederick Travel et Expand Your World organisent des voyages pour personnes à mobilité

limitée. Par exemple, Expand Your World planifie bientôt des voyages en Europe et à Hawaï.

Souvent, les croisières sont aussi un autre bon moyen de visiter un endroit, selon Ducharme.

« Les croisières sont excellentes pour une personne ayant des appréhensions au voyage. À bord, vous avez accès à un personnel médical, il y a aussi un personnel multilingue et l'accessibilité des services est au cœur même de leurs préoccupations » explique-t-elle.

Ducharme ajoute que si vous voulez aller à terre et que la mobilité est un problème, choisissez plutôt des croisières dont l'itinéraire prévoit des ports d'escale.

Un autre moyen de trouver des destinations accessibles est de chercher parmi les villes qui ont déjà reçu les jeux olympiques ou paralympiques.

« Allez dans les villes qui ont accueillis les Jeux paralympiques, parce qu'elles ont été préparées pour être accessibles » confie Ducharme.

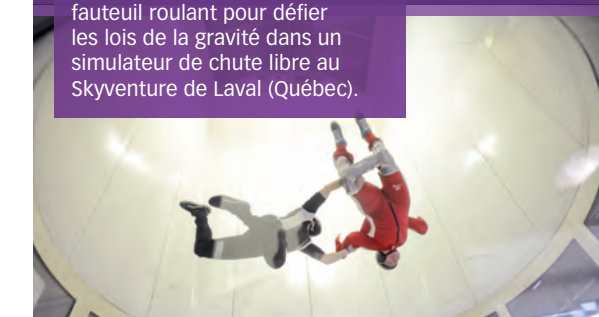
Le Mexique avait des problèmes dans le passé mais il y a maintenant une compagnie basée à Cancun qui offre un système de transport pouvant accommoder des fauteuils roulants et la location des équipements médicaux.

Au Québec, l'organisme Kéroul a conçu *La Route Accessible*, un outil de planification voyage qui a rassemblé en une liste toutes les destinations touristiques accessibles dans la province. Ce document offre aussi des détails sur les accommodements disponibles et les éventuels défis pour les voyageurs.

Pour un voyage requérant un transport accessible, les experts sont unanimes : Il faut réserver tôt. Voyager avec une mobilité limitée ou d'autres problèmes de santé est peut être plus facile que par le passé, mais le nombre de chambres d'hôtel ou de cabines de croisières est souvent limité.

Isabelle Ducharme laisse son fauteuil roulant pour défier les lois de la gravité dans un simulateur de chute libre au Skyventure de Laval (Québec).

Photo : Cynthia Münster



Ducharme dit que réserver tôt est encore plus important lorsqu'on prévoit de voyager par bus ou par train, puisque la plupart des trains n'ont qu'un espace unique pour accommoder les fauteuils roulants.

Geneviève Spicer ajoute également que lorsqu'on fait sa réservation en avance, ça vous évite de faire la queue dans des attractions touristiques très populaires.

La meilleure option reste celle de faire affaire directement avec un agent de voyage qui a été formé dans le domaine des voyages accessibles et qui saura quelles questions poser et comment répondre à vos besoins spéciaux afin de rendre votre voyage accessible et agréable.

Selon Alex Yates, les agents de voyage offrent un autre bonus : Ils peuvent travailler dans la plus grande discrétion. Par exemple, ils peuvent s'arranger pour que des couches pour adultes soient livrées à votre chambre d'hôtel ou cabine de croisière (évitant ainsi de prendre de l'espace dans votre valise ou de passer par les douanes à l'aéroport). Ils peuvent aussi arranger la location d'un élévateur Hoyer ou de tout autre appareil médical spécialisé tel le réservoir d'oxygène portatif.

Ducharme précise que si vous devez vous déplacer avec un équipement spécial de ce genre, les compagnies aériennes ne sont pas sensés vous imposer des frais supplémentaires.

« Tout ce que vous devez emporter avec vous dans l'avion en raison de votre état de santé ne peut pas être facturé comme extra », précise Ducharme.

World on Wheelz, le blog de Glasbergen, offre des conseils judicieux sur les voyages en fauteuil roulant motorisé, et les moyens de minimiser les risques d'endommager votre appareil, soit par les agents du bord ou ceux de l'aéroport.

Ducharme recommande d'embaucher un aidant une fois arrivé à destination, puisque ça réduira le coût d'un compagnon de voyage. Elle ajoute également que les chambres de commerce locales et autres organisations œuvrant dans la promotion du voyage accessible peuvent aussi recommander des aidants locaux très fiables.

En fin de compte, le plus grand obstacle au voyage pour les personnes ayant des problèmes de santé est surtout d'admettre que voyager devrait leur être plus accessible. C'est ce qu'affirme Janet Lavern, une agente de voyage basée à Ottawa

et affilié à l'agence Expand Your World Travel.

« Une fois que l'on se fait à l'idée, on reçoit un meilleur service et on profite mieux de son expérience de voyage ».

À court d'idée pour des voyages accessibles ? Voici quelques sites internet à explorer :

Kéroul : Voyager « accessible »

anglais : <http://www.larouteaccessible.com/en/>

français : <http://www.larouteaccessible.com/fr/>

Paris pour Aînés

<http://parisforseniors.com/>

World on Wheelz

<http://www.worldonwheelz.com/>

Jaccede – Un guide des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite en France et en Europe (hotels, restaurants et sites d'attractions)

anglais : <http://jaccede.com/en>

français : <http://jaccede.com/fr>



LOCATION D'AUTO EN VOYAGE : *Devriez-vous prendre une assurance ?*

Vérifiez d'abord votre police d'assurance.

Vous partez en vacances et désirez louer un véhicule. La compagnie de location de voitures vous propose une assurance optionnelle pour véhicules de location qui couvre les dommages matériels au véhicule que vous louez. Devriez-vous la prendre ?

Avant de déboursier de l'argent sur l'assurance pour dommages matériels que la compagnie de location de voitures offre, il serait sage de :

- Vérifier votre assurance automobile pour déterminer si votre propre véhicule est assuré au titre des garanties Collision ou versement et Risques multiples (Accident sans collision ni versement au N.-B.) ou encore, au titre de la garantie Tous risques. Si oui, la portée des garanties de votre propre assurance pourrait être étendue pour couvrir les dommages matériels causés au véhicule loué.
- Renseignez-vous auprès votre assureur au sujet de l'avenant FMPO/SEF 27. Ce dernier fournit une garantie pour la responsabilité

imposée par la loi advenant des dommages causés aux véhicules de tourisme loués au Canada et aux États-Unis. La plupart des assureurs offrent cet avenant. Il étend les garanties pour vous, votre conjoint(e) et tout autre conducteur désigné dans votre police d'assurance, sous réserve du montant précisé dans l'avenant ou votre Certificat d'assurance automobile. Le véhicule de location doit être utilisé avec le consentement du propriétaire et vous devez vous conformer à toutes les modalités du contrat de location.

- Certains fournisseurs de cartes de crédit offrent une assurance pour véhicules de location lorsque vous en acquittez les frais avec une carte de crédit. Renseignez-vous auprès de votre fournisseur de carte de crédit pour savoir :
 - Quand exactement les garanties vous sont disponibles
 - Quelles garanties sont offertes - Collision ou versement et/ou Risques multiples (Accident sans collision ni versement au N.-B.)

- Qui est assuré; vous, votre conjoint(e) et/ou autres conducteurs désignés
- À qui vous faudrait-il signaler un sinistre

Alors, avant de louer un véhicule, prenez soin de vérifier votre police d'assurance automobile actuelle et toute protection possiblement offerte par votre carte de crédit avant de souscrire l'assurance pour dommages matériels proposée par la compagnie de location de voitures. Habituellement, l'avenant offert par votre assureur pour couvrir les dommages matériels à un véhicule de location est moins dispendieux que l'assurance proposée par la compagnie de location de voitures.

Remarquez que votre dossier de conduite entrera en jeu advenant un sinistre pour lequel vous êtes jugé(e) responsable et ce, que la protection pour dommages matériels causés au véhicule loué soit fournie au titre de votre propre assurance automobile, par votre fournisseur de carte de crédit ou par la compagnie de location de voitures. ■

Article proposé par **Johnson Insurance**

Avec Collette, chaque journée est une nouvelle expérience magique, que vous visitiez un château, que vous embrassiez la pierre de Blarney ou que vous scrutiez l'horizon à partir des légendaires falaises de Moher. Grâce à Collette, l'Irlande est à votre portée.

Découvrez la magie de l'Île d'émeraude






Pour en savoir davantage sur nos 150 visites guidées dans les sept continents ou pour commander une brochure sans frais, composez le **800-468-5955** ou communiquez avec votre voyageur.

Les membres de l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF)  ÉCONOMISENT jusqu'à 200\$ par couple!*
Mentionnez le code de promotion pour les membres: **R841-AX1-918.**



* Les économies varient selon le voyage et s'appliquent seulement aux nouvelles réservations. Les offres peuvent prendre fin en raison du nombre de places disponibles et du stock. Les places sont attribuées selon l'ordre des demandes. Les offres ne s'appliquent pas aux réservations de groupe ou déjà existantes. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Communiquez avec Collette pour en savoir davantage. Numéro d'enregistrement auprès du Conseil de l'industrie du tourisme de l'Ontario : 3206405; numéro d'enregistrement en Colombie-Britannique : 23337.

VOYAGER AVEC LA TECHNOLOGIE



Vous désirez partir à l'aventure ? Une application pourrait vous aider.

PETER ATKINSON

Un des secteurs sur lequel la technologie des communications actuelle a eu de grandes répercussions est celui des voyages. Un peu de savoir-faire, ainsi que quelques applications, sites Web et gadgets peuvent faciliter vos déplacements. Voici certains conseils à retenir quand vous voyagez.

D'abord, communiquez avec votre fournisseur de téléphonie cellulaire afin de savoir s'il existe des forfaits particuliers quand vous voyagez, communément appelés des forfaits « en déplacement ». Bien que le service de téléphonie cellulaire du Canada soit l'un des plus chers au monde, notre fournisseur fait tout de même énormément d'argent sur le dos des voyageurs confiants qui ne comprennent pas que leur forfait de messagerie illimitée et leur forfait famille ne s'appliquent plus dès qu'ils quittent le pays. De plus, des frais beaucoup plus élevés, parfois, beaucoup, *beaucoup* plus élevés, s'appliquent pour la messagerie texte, les données et les appels, dès que vous quittez le Canada.

Si votre itinéraire de voyage comprend des feux de camp, les réchauds de camping BioLite^{MC} et le Power Pot^{MC} se servent de l'effet Peltier pour que vous puissiez utiliser dans le bois tout ce que vous pouvez charger à l'aide d'une fiche USB, incluant un téléphone ou une tablette.

À plus de 150 \$, ces articles sont coûteux, mais la commodité a toujours un prix.

Pour ceux qui préfèrent les piscines éclairées à la lueur des torches Tiki^{MD}, je crois que TripAdvisor (TripAdvisor.com) est le meilleur site pour trouver de tels endroits. Il comporte de vrais témoignages qui en disent beaucoup plus que les brochures afin que vous sachiez réellement à quoi vous attendre. Les témoignages peuvent être triés par catégories (comme famille, couple ou seul) et je vérifie toujours la date pour savoir si un centre de villégiature s'améliore ou se détériore.

Pour réserver un hôtel en ligne, j'aime bien Hotels.com, notamment pour son programme de récompense qui vous offre une nuitée sans frais toutes les dix nuitées. J'aime également le fait que quand je compose leur numéro sans frais, c'est un humain qui répond et qui peut m'aider à modifier une réservation si j'en ai besoin. C'est grâce à ce service personnalisé que les agents de voyage ne disparaîtront pas complètement, peu importe ce que l'expert en technologie peut nous dire. De plus, il existe une application qui vous permet de réserver un hôtel à partir de n'importe quel endroit où vous obtenez un signal.

Parlant d'applications, il en existe suffisamment des excellentes pour que votre téléphone intelligent ou votre tablette devienne un outil de voyage incontournable.

Il existe des convertisseurs de monnaie (beaucoup trop pour les nommer). Un bon chercheur de réseau Wi-Fi est primordial. Grâce à cette technologie, vous pouvez envoyer des données sans frais (sans frais de connexion à un réseau Wi-Fi), comparativement aux données que vous envoyez à l'aide du signal de votre téléphone cellulaire, ce qui fait augmenter les frais de déplacement mentionnés plus tôt. Je vous recommande fortement, de même qu'aux personnes qui sont restées à la maison, de vous abonner à Skype. Avec la technologie Wi-Fi et des comptes Skype, vous pouvez faire des appels ou des appels vidéo sans frais avec les gens qui sont restés à la maison.

Se connecter à un réseau Wi-Fi signifie également que vous pouvez télécharger des photos vers

un service d'entreposage en ligne en nuage informatique comme Box, Dropbox ou Spider Oak, un service très sécuritaire. Ils offrent tous des forfaits sans frais. Vous pouvez ouvrir un compte sans frais pour chacun d'eux si vous le désirez, et ils représentent un excellent moyen sécuritaire d'entreposer vos photos, de libérer de l'espace sur votre appareil photo et même de partager des photos avant de revenir à la maison.

Les applications PhotoSynth de Microsoft et Panorama 360 vous permettent de prendre de belles photos panoramiques qui rendraient finalement justice à ce que vous avez vu. Grâce à Google Traduction, vous pourrez traduire des phrases, et avec Google Cartes, vous obtiendrez l'itinéraire à pied ou en voiture dans la plupart des villes du monde. L'application HelpCall convient uniquement aux iPhone et au iPad, mais vous offre un accès par touche unique à des services d'urgence dans plus de 70 pays. Comme l'assurance-voyage, vous pourriez n'en avoir jamais besoin, mais si c'était le cas, vous seriez très, très content de l'avoir.

Si vous envisagez de prendre un long vol, essayez SeatGuru.com. Vous trouverez plus de renseignements que vous croyez pour vous aider à choisir le meilleur siège dans un avion.

Si, quand vous voyagez, vous aimez particulièrement goûter à la cuisine locale, le site Web et l'application Yelp vous informeront de ce qui s'offre à vous dans les environs, de même que des témoignages pour vous aider à trouver les meilleurs endroits locaux. L'application OpenTable constitue un autre excellent outil pour trouver des restaurants dans les environs et effectuer des réservations en Amérique du Nord et dans certains lieux internationaux.

Terminons avec l'un de mes préférés. Si vous vous rendez dans un endroit dont vous ne parlez pas la langue, essayez l'application gratuite World Lens. Lancez l'application, dirigez l'appareil photo de votre téléphone ou de votre tablette vers une pancarte ou un menu et vous serez surpris de voir apparaître les mots traduits. L'application est offerte en français, en espagnol, en allemand, en italien et en portugais.

Bon voyage ! ■

AMOUR DANS LES DUNES



Pour une palpitante escapade romantique à la plage cet été, allez-y sans maillots de bain !

SUE MCGARVIE

« Quoi de neuf sur l'amour ? », c'est le titre du cours que j'enseigne avec mon mari. Un cours pourrait tout aussi bien s'intituler « comment rester sexy et faire durer la flamme de l'amour dans son couple ? ». Nous l'appelons simplement « cours d'hédonisme éthique » ou l'art d'aimer le plaisir. Certains pourraient penser que ce genre de cours n'attire que des jeunes dans la vingtaine en quête d'aventures sexuelles, ce qui n'est pas du tout le cas. En effet, presque tous nos participants ont 45 ans et plus, la plupart étant d'ailleurs dans la soixantaine.

Ce sont les baby boomers qui ont à la fois le temps, les moyens et l'envie de se laisser porter dans le vaste monde de la sensualité. Ce sont les couples qui sont ensemble depuis longtemps et qui ne veulent pas que leur relation amoureuse tombe dans la monotonie. Ensemble, nous parlons de massage érotique et sensuel, d'orgasme tantrique, et de tous ces nouveaux objets érotiques qui fonctionnent grâce aux piles électriques.

Mais ce qui intéresse et excite le plus nos participants, c'est lorsqu'on parle de naturisme, ce style de vie dans les camps et stations de nudistes en Amérique du nord et dans les Antilles (Caraïbes).

Personnellement, je suis une fervente défenseur du sexe sur la plage. Pour plusieurs femmes, la plage c'est la détente, la spontanéité, les vacances. Le parfum salé de l'océan et les senteurs noix de coco qui émanent de la crème solaire peut éveiller notre sensualité ; ce n'est pas pour rien que les plages sont les destinations favorites des femmes.

Mais qu'en est-il donc de ces endroits inhabituels qui donnent envie de s'enlacer ? Un endroit qui sort de l'ordinaire permettrait aux femmes de se laisser vivre dans le moment de plaisir, et, les hommes et femmes affirment qu'être dans un endroit inhabituel permet de vaincre les inhibitions. Après tout on ne risque pas de tomber sur ses voisins, ou tout autre personne qui vous embarrasserait à l'avenir.

C'est vrai que pour certains l'excitation de l'exhibition ou la peur de se faire prendre les excite mais l'idée que 'ce qui se passe en vacances reste en vacances' apaise les appréhensions éventuelles.

Si l'idée de vous relâcher entièrement sur la plage ne sied pas totalement à votre partenaire, commencez peut être par fréquenter des campings et stations favorables aux touristes nudistes et ceux à moitié habillé (où les habits ne sont pas obligatoires).

La station de Cypress Cove située non loin d'Orlando (Floride) est la plus grande station naturiste des États-Unis. Elle comprend cinq hôtels, deux piscines, des courts de tennis, un terrain de golf et deux restaurants. Il n'est pas obligatoire d'être nu (sauf dans la piscine), mais vous êtes libre de vous promener et de faire toutes vos activités à poil si le cœur vous chante. N'oubliez surtout pas votre crème solaire.

On a forcément des peurs avant de se lancer dans le naturisme, celle de soumettre son corps au jugement des autres par exemple. Mais entre novembre et avril chaque année, Cypress Cove et d'autres destinations naturistes se remplissent d'hommes et de femmes, canadiens et autres, célibataires ou en couples, de 65 ans et plus. Et personne d'entre eux n'a de corps parfait !

Apprendre à être fier et à montrer son corps sans complexe permet de se sentir mieux dans sa peau. Et puis, qui n'aimerait donc pas éviter des serviettes de plages mouillées et des maillots de bains sales ! Pour en apprendre plus sur les plages naturistes fréquentées par les canadiens, visitez le site internet suivant : www.playfulcoconuts.com.

Cette hiver, faites-vous plaisir : Allez vous amuser et bronzer sur une plage naturiste, et pourquoi ne pas en profiter pour raviver la romance avec votre partenaire ? Vous n'avez pas à vous soucier des éclaboussures d'eau des enfants voisins ! ■



Sue McGarvie est sexologue clinicienne et thérapeute relationnelle depuis le début des années 1990. Elle a fondé la *Ottawa Sex Therapy and Libido Clinic*. Elle a animé *Sunday Night Sex with Sue* pour Astral Media dans divers marchés du Canada pendant plus de dix ans. Elle anime désormais une chronique à la radio intitulée *The Three Minute Therapist*. Consultez son blogue pour découvrir sa poésie divertissante à www.sexwithsue.com.

Profitez de la vie à plein

Vous prenez une sage décision en choisissant des produits de santé de qualité pour toute la famille.

De plus, soyez récompensé par des offres exclusives!



Votre santé. Rendue plus facile.^{MC}



Obtenez
10x
plus de points Shoppers Optimum^{MD} à l'achat de vitamines ou de produits de santé naturels Life Brand participants.*

Obtenez
800
points prime Shoppers Optimum^{MD} à l'achat de tout produit AAS Life Brand participant.*

Obtenez
5 000
points prime Shoppers Optimum^{MD} à l'achat de presque tous produits en magasin d'une valeur de 50 \$ ou plus.*

*Les points sont attribués en fonction de l'achat de produits admissibles, sur présentation d'une carte Shoppers Optimum^{MD} valide. Sont exclus les points obtenus avec la carte Shoppers Optimum^{MD} MasterCard^{MD} RBC[®] et les points associés au Forfait bancaire Shoppers Optimum^{MD} RBC[®]. Ne peut être jumelé à aucune autre offre ni promotion. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2014, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Aucun bon d'achat différé. L'offre peut être modifiée ou annulée en tout temps et sans préavis. Détails à la caisse.

Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, appuyez sur F3, entrez le code d'identification du bon : 31324, appuyez sur ENTRÉE, appuyez sur TOTAL

L'offre est en vigueur du lundi 8 septembre au mercredi 31 décembre 2014

*Les points sont attribués en fonction de l'achat de produits admissibles, sur présentation d'une carte Shoppers Optimum^{MD} valide. Sont exclus les points obtenus avec la carte Shoppers Optimum^{MD} MasterCard^{MD} RBC[®] et les points associés au Forfait bancaire Shoppers Optimum^{MD} RBC[®]. Ne peut être jumelé à aucune autre offre ni promotion. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2014, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Aucun bon d'achat différé. L'offre peut être modifiée ou annulée en tout temps et sans préavis. Détails à la caisse.

Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, appuyez sur F3, entrez le code d'identification du bon : 31323, appuyez sur ENTRÉE, appuyez sur TOTAL

L'offre est en vigueur du lundi 8 septembre au mercredi 31 décembre 2014

*Offre en vigueur dans les magasins Shoppers Drug Mart^{MD} participants. Limite de 5 000 points par bon, quelle que soit la valeur totale en dollars de la transaction. L'offre s'applique au total des achats de produits admissibles d'une valeur de 50 \$ ou plus après les rabais et les échanges, et avant les taxes, sur présentation d'une carte Shoppers Optimum^{MD} valide. Sont exclus les médicaments d'ordonnance, les articles non admissibles aux points, les points prime Shoppers Optimum^{MD}, les points obtenus avec la carte Shoppers Optimum^{MD} MasterCard^{MD} RBC[®] et ceux associés au Forfait bancaire Shoppers Optimum^{MD} RBC[®], les produits contenant de la codéine, les produits du tabac (le cas échéant), les billets de loterie, les photos de passeport, les timbres, les billets et cartes de transport en commun, les billets de spectacles, les cartes-cadeaux, les cartes d'appel, les produits de cartes prépayées et les articles des magasins Shoppers Home Health Care^{MD}. Shoppers Drug Mart^{MD} se réserve le droit de mettre fin à cette offre en tout temps. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion ni offre de points Shoppers Optimum^{MD}. Aucune reproduction ne sera acceptée. Offre unique, limite d'un bon par client. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2014. Détails à la caisse.

Caissier : Appuyez sur BON-RABAIS, appuyez sur F3, entrez le code d'identification du bon : 31334, appuyez sur ENTRÉE, appuyez sur TOTAL

L'offre est en vigueur du lundi 8 septembre au mercredi 31 décembre 2014

UN HIVER SANS GRIPPE

Apprenez comment rester en santé et éviter de tomber malade pendant la saison de la grippe. Vous avez sans doute déjà eu la grippe, mais n'oubliez pas que cette infection peut entraîner des complications graves qui peuvent être évitées.

Voici ce que vous devez savoir :

Qu'est-ce que la grippe ?

L'influenza est une infection respiratoire très contagieuse qui entraîne les symptômes suivants : courbatures, frissons, sudation, maux de tête, toux, fatigue, faiblesse, congestion nasale et fièvre de plus de 38 °C. La saison de la grippe s'étend généralement de novembre à avril.

Comment la grippe se transmet-elle ?

La grippe se transmet lorsqu'on tousse, parle et éternue, pouvant ainsi projeter le virus jusqu'à une distance de 6 pieds. Le virus peut survivre sur des surfaces rigides, comme des poignées de porte pendant au moins deux jours et il se propage rapidement d'une personne à une autre. Il est contagieux même en l'absence de symptômes.

Comment puis-je prévenir la grippe ?

Outre le maintien d'un mode de vie sain, « la meilleure défense de se prémunir contre la grippe est de se faire vacciner », déclare Kathryn Djordjevic, pharmacienne et directrice — Excellence clinique et Relations avec les médecins chez Shoppers Drug Mart. « Les autres mesures à prendre sont les suivantes : se laver les mains fréquemment, désinfecter les surfaces et éviter de se toucher le visage ».

Qui devrait se faire vacciner contre la grippe ?

Tous les adultes canadiens, surtout ceux âgés de plus de 65 ans, souffrant d'un problème de santé chronique ou dont le



système immunitaire est affaibli, devraient se faire vacciner contre la grippe tous les ans. En fait, il est fortement recommandé aux aînés de se faire vacciner contre la grippe parce qu'ils présentent un risque plus élevé de complications, notamment la pneumonie. En fait, une étude menée en Ontario, en 2013 auprès de personnes âgées, a révélé que celles ayant été vaccinées contre la grippe présentaient un risque moins élevé d'hospitalisation et de décès attribuables à la grippe.

D'après l'Agence de la santé publique du Canada, la meilleure façon d'éviter la grippe est de se faire vacciner à la fin de l'automne. Les personnes aux prises avec une maladie aiguë grave, une infection ou de la fièvre doivent attendre d'être en meilleure santé avant de se faire vacciner.

Je suis en bonne santé. Pourquoi dois-je me faire vacciner contre la grippe ?

« Presque toute la population devrait se faire vacciner contre la grippe tous les ans, surtout les aînés », déclare Djordjevic. Si

vous contractez la grippe, vous pouvez la transmettre à quelqu'un d'autre, ce qui risque d'être dangereux pour les populations à risque élevé. La plupart des gens se rétablissent en une semaine environ, mais les adultes vulnérables (même des personnes en santé) peuvent présenter des complications graves.

L'influenza peut également exacerber les maladies telles que l'asthme, l'insuffisance cardiaque et le diabète. Chaque saison de la grippe, environ 20,000 Canadiens sont hospitalisés en raison de cette maladie et de ses complications et plus de 8,000 Canadiens (des aînés pour la plupart) meurent d'une pneumonie ou d'autres complications graves liées à la grippe.

Faites-vous vacciner avant le début de la saison. C'est votre meilleure défense contre la grippe. Le vaccin sera offert prochainement dans certaines pharmacies Shoppers Drug Mart dans lesquelles un pharmacien autorisé à administrer des médicaments par injection pourra vous vacciner — aucun rendez-vous requis. ■

AVIS D'EXPERTS SANTÉ

Informations santé en ligne : devrait-on faire confiance à l'Internet ?



QUESTION : J'utilise Internet pour répondre à des questions médicales, notamment à propos de mon état de santé, des médicaments et des autres traitements possibles. Je réalise qu'il est important de connaître les risques potentiels que comportent certains renseignements sur la santé qui se trouvent sur Internet. Comment puis-je être certain que l'information que je trouve en ligne est exacte ?

RÉPONSE : Nous ne pouvons pas être entièrement certains que les renseignements sur la santé auxquels nous avons accès en ligne sont précis et qu'ils le demeureront, mais il existe certains indicateurs qui peuvent nous aider à trouver des sites Web plus fiables que d'autres.

Information médicale sur le Net. Fondation La Santé sur Internet (HON) (www.hon.ch) est une organisation non gouvernementale qui encourage les renseignements sur la santé utiles et fiables en ligne. HON peut vous aider à évaluer l'exactitude de l'information médicale que vous trouverez sur un site Web. Il comprend un moteur de recherche qui peut trouver des sites Web de santé recommandés par HON, classés par sujet.

SNOPEs (www.snopes.com), aussi connu sous le nom de San Fernando Valley Folklore Society's Urban Legends Reference Pages, peut également vous aider à vérifier des renseignements sur la santé. SNOPEs héberge l'une des plus grandes collections de légendes urbaines et de canulars du Web. Sa mission consiste à établir la vérité à propos des rumeurs et des tendances qui circulent le plus sur le Web. Les canulars et les légendes des pages de SNOPEs sont codés à l'aide de points de couleur afin d'indiquer si le sujet est vrai, faux, indéterminé ou si l'origine est indéterminée.

Pour tout ce qui touche à la santé, faites preuve de bon sens et de jugement quand vous lisez de l'information sur la santé en ligne. Internet comprend d'incroyables allégations de santé, notamment des « remèdes » contre le cancer, l'arthrite et la sclérose en plaques, qui devraient immédiatement sonner l'alarme. Il n'existe toujours pas de remèdes contre ces conditions, uniquement des traitements. Si un tel remède existait, il aurait fait la une. De tels renseignements constituent généralement l'appât d'une stratégie de marketing visant à vendre d'« autres » produits naturels.

Voici certains conseils à retenir quand vous cherchez des renseignements sur la santé en ligne.

- Le site Web mentionne-t-il qui est responsable des renseignements et de quelle manière vous pouvez communiquer avec ce responsable ? Cherchez les liens « Qui nous sommes », « À propos de ce site », ou « Communiquez avec nous ». Si un site Web ne mentionne pas qui s'en occupe, méfiez-vous.
- Le site Web vise-t-il à offrir des renseignements ou à vous vendre quelque chose ? Les sites commerciaux peuvent comporter des renseignements uniquement sur les produits qu'ils vendent. Leur point de vue peut ne pas être objectif.

- Le site vous demande de fournir votre nom et vos coordonnées ? Méfiez-vous. Assurez-vous que le site est fiable avant de fournir des renseignements. Certains sites Web recueillent vos données personnelles et les vendent à d'autres organismes. Bien que des sites réputés puissent vous demander d'ouvrir une session afin de vous fournir des renseignements mis à jour, ils devraient également clarifier ce qu'ils comptent faire avec vos renseignements et la façon dont vous pouvez vous désabonner.
- Vous pouvez généralement obtenir des renseignements fiables sur la santé auprès d'organismes éducatifs et médicaux sans but lucratif et auprès de ministères. Cette information devrait être neutre et équilibrée et provenir de sources médicales fiables, pas uniquement de l'opinion de quelqu'un.
- Les renseignements sur la santé les plus fiables sont axés sur la recherche médicale. Le site Web fait-il référence à des journaux médicaux ou à d'autres sources pour justifier ce qu'il avance ?

- Les renseignements sur la santé pour le public devraient être faciles à comprendre. Les termes techniques ou non familiers devraient être clairement expliqués. Les sites Web devraient également préciser quand cette information a été préparée et mise à jour.
- Discutez des renseignements sur la santé que vous trouvez en ligne avec un médecin ou un autre professionnel de la santé. Vous devriez apporter une copie de cette information avec vous.

La santé représente un sujet complexe, et ce qui peut fonctionner pour une personne peut nuire à une autre. Nos antécédents médicaux sont tous différents, tout comme nos conditions, nos médicaments et nos besoins. Vous devriez uniquement suivre les conseils d'un fournisseur de soins de santé qui connaît vos antécédents médicaux. ■

DEMANDEZ À L'AGENT DES PENSIONS

Pour les conjoint(e)s des militaires, le temps passé sur des bases à l'étranger nuit-il à la Sécurité de la vieillesse (SV) ?

QUESTION : Ma femme remplit les formulaires de la SV et nous avons un problème. Selon les formulaires de la SV, ma femme doit indiquer le temps qu'elle a passé au Canada et à l'extérieur du pays. Le temps passé à l'extérieur du Canada pourrait réduire sa pension de la SV. J'ai servi en Allemagne, et ma femme et mes enfants y ont vécu avec moi pendant plusieurs années. J'ai entendu dire que les années qu'elle a passées à l'étranger avec moi en raison de mon affectation des Forces canadiennes peuvent être considérées comme des années passées au Canada, ce qui ne réduirait pas sa pension de la SV. Est-ce vrai ? Comment pouvons-nous le prouver ?

RÉPONSE : Le droit à la SV est grandement axé sur les années qu'un individu a habité au Canada après l'âge de 18 ans. Un certain nombre de facteurs déterminent la pension de la SV, mais en général, plus vous êtes resté longtemps au Canada, plus votre pension de la SV sera élevée (sujette à des variables comme votre revenu et les montants maximums payables en vertu du programme de la SV).

Évidemment, les membres et les anciens combattants des Forces canadiennes, de même que les diplomates, ainsi que leur famille, peuvent passer du temps à l'étranger pour servir la nation. La SV comprend des dispositions particulières pour s'assurer que les militaires et les anciens combattants du Canada ne sont pas pénalisés d'avoir servi des années à l'étranger. Les Canadiens qui ont travaillé à l'extérieur du pays pour certains employeurs canadiens, comme les forces armées ou dans le cadre d'une mission diplomatique, peuvent utiliser cette période à l'étranger comme du temps de résidence au Canada. Dans certaines conditions, les conjoint(e)s, les conjoint(e)s de fait et les personnes à charge peuvent également utiliser cette période passée à l'étranger avec leur conjoint(e) qui servait le pays comme du temps de résidence au Canada. Si vous pouvez prouver que votre conjoint(e) vous accompagnait pendant que vous étiez affecté à l'étranger, votre pension de la SV en bénéficiera.

Afin que votre conjoint(e) puisse prouver qu'il ou elle vous accompagnait à l'étranger pendant que vous serviez le pays, communiquez avec Bibliothèque et Archives Canada pour obtenir une copie de votre dossier militaire si vous avez servi entre 1919 et 1997. Pour en savoir davantage sur la façon d'obtenir une copie de votre dossier militaire, visitez <http://www.collectionscanada.gc.ca/022/022-909.007-e.html>, en incluant les coordonnées, les étapes à suivre et les formulaires nécessaires pour

demander une copie. Vous pourriez attendre plusieurs mois avant que votre demande soit traitée et que vous receviez le dossier nécessaire.

Si vous avez été libéré de votre service militaire après le 1er janvier 1998, écrivez au directeur, Accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP), au ministère de la Défense nationale à l'adresse fournie ci-dessous pour obtenir une copie de votre dossier.

Votre conjoint(e) pourrait devoir fournir un certificat de mariage ou d'autres documents légaux, comme des copies certifiées de passeport ou des déclarations en douane, pour confirmer les dates de sortie et de retour. Ces documents, de même qu'une photocopie certifiée de votre dossier de service et la demande de SV dûment remplie, devraient être soumis à Service Canada.

Évidemment, les circonstances sont toutes uniques. Certains facteurs peuvent s'appliquer à la situation personnelle de votre conjoint(e), alors il est toujours préférable de communiquer avec les bonnes ressources, comme Service Canada, pour vous assurer que votre conjoint(e) et vous-même possédez tous les documents nécessaires et que la demande de SV de votre conjoint(e) est dûment remplie.

Pour trouver le bureau de Service Canada le plus près, visitez www.servicecanada.gc.ca et cliquez sur « Trouver un bureau de Service Canada » ou composez le 1-800-277-9914 pour parler à un représentant de Service Canada. ■

Pour les dossiers de service pour les militaires libérés après le 1er janvier 1998, écrivez à :

Ministère de la Défense nationale
Directeur, Accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP)
Ottawa (Ontario) K1Z 0K2



AVIS D'EXPERTS AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Qu'est-ce que le programme 'Vacances pour les anciens combattants' et comment puis-je y soumettre ma candidature ?



QUESTION : Récemment, un de mes amis, un ancien combattant, s'est rendu à Hawaï avec sa famille, où l'hébergement était sans frais pendant une semaine. Il m'a dit qu'il avait fait une demande en vertu du programme Vacances pour les anciens combattants offert par le Directeur général – Services de bien-être et moral des Forces canadiennes. Pouvez-vous m'en dire plus sur ce programme et de quelle manière je pourrais y participer ?

RÉPONSE : Le programme Vacances pour les anciens combattants permet aux membres des Forces canadiennes blessés ou atteints d'une maladie grave de prendre des vacances bien méritées en compagnie de leur famille. Présenté par Shell Vacations Club Canada et le Directeur général – Services de bien-être et moral, ce programme est conçu dans le but d'offrir une escapade à prix abordable aux militaires et de leur témoigner notre reconnaissance.

« Nous sommes heureux d'offrir le programme Vacances pour les anciens combattants aux militaires des Forces canadiennes et aux anciens

combattants », de déclarer Nancy Branco, gestionnaire des relations avec le secteur privé auprès du Directeur général — Services de bien-être et moral. « Grâce au programme Vacances pour les anciens combattants, les membres des Forces canadiennes et leur famille peuvent bénéficier d'un séjour d'une semaine d'hébergement gratuit dans l'un des 24 centres de villégiature de Shell Vacations Club n'importe où en Amérique du Nord ».

Shell Vacations Club offre une vaste gamme d'options pour des vacances des plus relaxantes, que ce soit un voyage de ski à Whistler, en Colombie-Britannique, ou un séjour à destination des plages sablonneuses de Puerto Vallarta, au Mexique.

Depuis le lancement du programme Vacances pour les anciens combattants en 2012, plusieurs voyages ont été organisés. Les commentaires reçus au sujet de ce programme sont extrêmement positifs et des voyages ont été organisés pour les militaires actuels et les anciens combattants. Ce programme offre également aux participants une occasion unique de voyager en compagnie de leurs conjoints et enfants, et même avec les membres de la famille élargie.

Toute demande de réservation doit être accompagnée d'une lettre de confirmation d'Anciens Combattants Canada, précisant que le

demandeur reçoit des prestations résultant d'une maladie ou d'une blessure survenue au cours d'un service militaire dans une zone de service spécial ou dans le cadre d'opérations de service spécial, incluant les prestations d'invalidité liées au service militaire pendant la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre de Corée. Les anciens combattants peuvent soit soumettre leur lettre d'admissibilité aux prestations ou communiquer directement avec Anciens Combattants Canada au numéro sans frais 1-866-522-2022 (français) ou 1-866-522-2122 (anglais) pour obtenir une lettre de confirmation qui ne renferme aucun détail au sujet des prestations.

Ensuite, visitez www.cfmws.com/fr/supportourtroops/programs/pages/vacations-for-vets.aspx pour en savoir davantage et pour télécharger une demande de réservation qui comprend également la liste des propriétés accessibles de Shell Vacation Club, que vous pouvez consulter à www.shellvacationsclub.com. Les demandeurs doivent remplir la demande, la numériser et l'envoyer par courriel, accompagnée de leur lettre de confirmation d'Anciens Combattants Canada, vacationsforvets@cfmws.com.

Les participants admissibles doivent assumer les frais de déplacement aller-retour aux destinations de Shell Vacations Club, le coût des repas et des activités, ainsi que les taxes et les dépôts de garantie. Seuls les frais d'hébergement dans un centre de villégiature de Shell Vacations Club sont couverts dans le cadre de ce programme. Les demandes doivent être soumises au moins cinq mois avant la date de départ prévue et les membres admissibles sont limités à une période de vacances tous les deux ans.

Une fois votre demande approuvée, un représentant de Shell Vacations Club communiquera avec vous afin de planifier votre séjour. La disponibilité des propriétés et des périodes d'interdiction peuvent s'appliquer. ■

Sensibilisation en action LE RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS CIBLES : CE QU'IL FAUT SAVOIR.

Le 24 avril 2014, le gouvernement fédéral a discrètement annoncé le lancement des consultations publiques au sujet du nouveau cadre d'action sur les régimes à prestations cibles. Ce nouveau modèle de régime de retraite modifierait la Loi sur les normes de prestation de pension et pourrait affecter définitivement les sortes de régimes de pensions offerts par les employeurs sous compétence fédérale, comme les banques, les compagnies de communications et de transport et les sociétés d'état comme Postes Canada.

Les nouveaux règlements permettraient aux employeurs – ceux qui offrent des régimes à cotisations déterminées (CD) ou à prestations déterminées (PD) – de passer des régimes existants aux régimes à prestations cibles. L'objectif de cette initiative du gouvernement est d'assurer la viabilité du régime des pensions, de garantir des meilleures allocations aux Canadiens et promouvoir une adéquation du système des pensions.

Mais les régimes à prestations cibles n'aideront pas à atteindre ces objectifs.

Les régimes à prestations cibles sont relativement nouveaux au Canada ; ils se sont développés largement en réaction à la mauvaise réputation que les régimes de pension à prestations déterminées ont acquise au cours des dernières années.

Plusieurs facteurs ont contribué à mettre à mal les régimes de pensions à prestations déterminées depuis la crise économique de 2008. D'abord, les régimes de pension sont en maturation, ce qui veut dire que le nombre de retraités a augmenté mais que celui des contribuables est en baisse ; jadis, dans la plupart des cas le ratio était de 2:1 mais aujourd'hui il est de 1:1.

Ensuite, la persistance des taux d'intérêts durablement bas a donné lieu à un rendement

des placements plus faible que prévu et les rendements inférieurs aux prévisions requièrent des cotisations plus élevées afin de maintenir au même niveau les prestations versées aux retraités. Enfin, l'espérance de vie est en hausse ; les gens qui partent en retraite aujourd'hui vivront en moyenne quatre ans de plus que la génération précédente. Par conséquent, les prestations de retraite coûteront plus cher et seront payées sur des périodes plus longues.

Les promoteurs des régimes de pension ont réagi à la nouvelle situation en adoptant des mesures pour se prémunir contre les risques associés aux régimes à prestations déterminées. Certains ont par exemple choisi de supprimer les régimes de pension à prestations déterminées de la liste des options offertes aux nouveaux employés.

Qui de plus est, le gouvernement fédéral et certaines provinces (ex. Nouveau Brunswick) cherchent à faciliter la tâche aux employeurs qui ne veulent plus s'acquitter de leurs engagements, en promulguant des mesures législatives visant l'adoption d'un nouveau modèle de régime de retraite : Le Régime de retraite à prestations cibles.

En résumé, il s'agit d'un régime de retraite qui combine les éléments des régimes à prestations déterminées et ceux des régimes à cotisations déterminées afin d'en faire une prestation mensuelle à la retraite mais qui serait soit limitée, soit assujettie à l'indexation. La particularité des régimes à prestations cibles, c'est qu'ils n'ont pas de garanties. En cas de faible performance du fond de pension à prestations cibles, le niveau des prestations de retraite gagnées peut aussi diminuer, même celles allouées aux personnes qui sont déjà à la retraite et qui ont déjà commencé à recevoir leur pension.

De plus l'indexation de la rente de retraite est menacée. Dans la majorité des cas, les cotisations des employés et des employeurs sont déterminées mais si la capitalisation du régime de pension diminue, les taux de cotisations risquent d'être augmentés.

Par le passé, lorsqu'un régime à prestations déterminées nécessitait du financement afin de couvrir le coût des prestations promises, la seule manière d'obtenir les fonds requis consistait à imposer de plus importantes cotisations de la part des employeurs et employés actifs.

Le régime des retraites à prestations cibles quant à lui transfère aux retraités le risque financier qui vient avec. Si le fond de pension est en difficulté, les montants de base de la pension peuvent être réduits et l'indexation éliminée jusqu'à ce que la bonne performance du fond soit rétablie. En bref, il n'y a rien de garanti dans un régime de retraite à prestations cibles, ni pour les employés actifs ni pour les retraités.

À première vue, les régimes de retraite à prestations cibles paraissent raisonnable. Ils combinent divers aspects des régimes de retraites à prestations déterminées (les meilleurs en terme de régime de sécurité du revenu de retraite) avec des options à bas risques pour les promoteurs et employeurs comme les cotisations déterminées ou sinon la possibilité de partager les risques entre tous les acteurs concernés.

Seulement, les régimes de retraite sont basés sur des promesses légalement contraignantes. Si l'employeur fait une promesse, il doit la tenir ; si la dite promesse est brisée, les tribunaux devront s'assurer à ce qu'elle soit respectée. Qu'elles soient accumulées ou versées, les



En juin, Kevin Sorenson, ministre d'état aux finances annonçait que le gouvernement irait de l'avant avec les régimes de retraite à prestations cibles pour les employés des secteurs sous compétence fédérale.

prestations de retraite étaient, jusqu'à présent, chose sacrée. Désormais, les régimes de retraite à prestations cibles permettent aux employeurs de revenir sur leur promesse. Ils mettront en péril la sécurité du revenu de retraite de plusieurs Canadiens, y compris ceux qui sont déjà à la retraite. Les employeurs ne devraient jamais être autorisés de baisser les pensions pour lesquelles leurs employés ont déjà travaillé.

Enfin, les régimes de retraite à prestations cibles ne s'attaqueront pas au vrai défi auquel font face les Canadiens aujourd'hui, celui de la sécurité du revenu de retraite.

La mise en place d'un nouveau régime de retraite ne saura aider les Canadiens à épargner plus pour leur retraite. En cas de ralentissement général du marché, le nouveau régime ne prévoit pas protéger les fonds de pension des employés actifs et des retraités qui risquent de baisser en même temps. Ce n'est certainement pas ça, la sécurité du revenu de retraite.

Les régimes de retraite à prestations cibles n'augmenteront pas la portée des régimes de retraite pour inclure les 12 millions de Canadiens qui ne sont couverts par aucun régime de pension. Selon les experts, il est très peu probable que les employeurs des secteurs sous compétence fédérale qui n'offrent pas déjà de régimes d'épargne-retraite se pressent pour adopter ce nouveau modèle. Les employeurs qui offrent déjà un régime de retraite à cotisation définie ne voudront pas non plus prendre sur eux même de convertir en régime de retraite à prestations cibles.

Ce qui est plutôt probable c'est les employeurs des secteurs sous compétence fédérale qui offrent déjà un régime de retraite à prestations déterminées et qui sauteront sur l'occasion de passer au régime à prestations cibles. Ceci ne semble pas être la meilleure sécurité du revenu de retraite.

Quant à ces consultations publiques lancées récemment par le gouvernement fédéral au sujet des RPC, nous n'avons pas encore pu déterminer si la participation au régime de retraite est obligatoire. Il est prouvé que les gens sont moins portés à investir lorsqu'il n'y a pas d'obligation pour l'employeur de participer dans un régime de retraite. On est donc encore loin de la sécurité du revenu de retraite.

Jusqu'à maintenant, la décision du gouvernement fédéral de passer aux régimes de retraite à prestations cibles ne s'applique qu'aux employeurs des secteurs sous compétence fédérale et à ceux des sociétés d'état. Mais les bases sont désormais jetées pour une réforme importante du système des pensions au Canada, dans tous les secteurs et paliers de gouvernement. Les portes sont maintenant ouvertes ; les régimes de retraite à prestations cibles pourraient vite devenir la norme qui entraînerait des changements importants tant pour les fonctionnaires fédéraux que pour les retraités du service public d'autant plus que le gouvernement actuel démontre l'intention de vouloir saper les pensions de la fonction publique sans oublier le manque de volonté de bâtir une sécurité du revenu de retraite pour tous les Canadiens.

Il y a d'autres moyens d'assurer aux Canadiens une sécurité du revenu de retraite. Le gouvernement fédéral devrait s'appliquer à encourager les employeurs à s'associer aux régimes de retraite interentreprises (RIR) ou aux régimes conjoints de retraite (RCR) qui pratiquent la mise en commun des actifs et des risques, qui sont gérés conjointement et qui offrent une sécurité des prestations sociales. Les RIR et les RCR sont des outils efficaces qui ont une chance réelle d'améliorer la sécurité du revenu de retraite des Canadiens. De plus, les dispositions en matière des régimes de retraite



interentreprises sont déjà prévues dans la loi fédérale sur les régimes de retraite.

Il ne faudra pas non plus oublier le seul et unique régime de retraite qui couvre tous les Canadiens : le Régime de pension du Canada (RPC), qui est obligatoire et qui offre un degré minimum de sécurité du revenu de retraite. Selon l'actuaire en chef du Canada, le RPC devrait pouvoir remplir ses obligations et rester financièrement viable à long terme - les prochaines 75 ans pour être exact. Plusieurs experts et organisations ont demandé au gouvernement de considérer une expansion modérée du RPC afin d'offrir de meilleures perspectives de sécurité du revenu de retraite. Le gouvernement fédéral ne veut toujours pas envisager l'expansion du RPC, quand bien même 63 % des Canadiens souhaitent qu'il soit amélioré, selon un sondage mené par la firme Ekos Research. L'expansion du RPC est aussi soutenue par les premiers ministres de l'Ontario, du Manitoba et de l'Île du Prince Édouard.

Les régimes des retraites à prestations cibles ne garantiront pas aux Canadiens une retraite à l'abri du besoin. Mais il y a moyen, pour tous les paliers de gouvernement, les compagnies et les Canadiens de travailler ensemble pour bâtir une meilleure sécurité du revenu de retraite. L'Association nationale des retraités fédéraux continuera de revendiquer une meilleure sécurité du revenu de retraite pour tous les Canadiens. ■

NOUVELLES DE L'ANRF

Nouveauté dans le magazine Sage – Les annonces des sections

Ce numéro de Sage comprend une nouvelle rubrique décrivant les annonces des sections, ce qui vous permet de trouver plus facilement les renseignements sur votre section locale. Pour connaître les événements que votre section planifie pour les mois à venir, allez à la page 39. Vous y trouverez les annonces des réunions ordinaires, les appels de candidature et les demandes de bénévoles pour votre comité exécutif, ainsi que les avis de décès.

Notre nouveau nom et notre nouvelle marque

À la fin de 2013, l'Association nationale des retraités fédéraux (ANRF) a commencé à renouveler sa marque, et ce, pour plusieurs raisons. En octobre 2014, quand l'Association soumettra une demande de statut en vertu de la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, elle devra enregistrer le nom de son organisme. En anglais, l'acronyme « FSNA » est généralement utilisé, mais il ne correspond pas au nom commercial de l'organisme, « National Association of Federal Retirees ». Selon les commentaires des membres potentiels, ils ne comprennent pas ce que signifie « superannuate ». L'Association doit donc modifier sa marque et son nom afin qu'elle ait encore plus de sens pour ses membres, actuels et potentiels.

Les options de noms et de logos qui avaient été approuvées par le Conseil national d'administration pour présentation aux délégués de l'assemblée générale annuelle de 2014 avaient donné lieu à des débats nourris. Nous sommes heureux d'annoncer que les délégués ont adopté le nom le plus populaire auprès de nos membres, soit l'Association nationale des retraités fédéraux. Les logos présentés à l'AGA, qui reflétaient les préférences de nos membres et de nos bénévoles, n'ont pas été sélectionnés par les délégués. Ces derniers ont préféré garder l'ancien logo et lui donner de nouvelles couleurs, pour le rendre plus moderne et dynamique. La nouvelle image de marque présentant le logo modernisé est en cours d'élaboration.

À mesure que nous irons de l'avant, notre nouveau nom et notre nouvelle marque

contribueront à assurer que l'Association projette une image positive et durable, pour engager les nouveaux membres, les membres actuels, les bénévoles et les partenaires. Les membres peuvent s'attendre à des changements à notre site Web, à nos communications et à notre image globale au cours des prochains mois, alors que l'Association nationale des retraités fédéraux arborera graduellement son nouveau nom et sa nouvelle marque. Pour veiller à être responsable sur le plan des finances et de l'environnement, la transition vers notre nouvelle image de marque avec logo modernisé s'effectuera graduellement, au cours des six prochains mois.

Reconnaissance de nos bénévoles

Les bénévoles sont la ressource essentielle de l'Association nationale des bénévoles. Plus de 1000 bénévoles travaillent aux niveaux local (dans les sections), régional et national, en occupant des postes de leadership, en donnant des services aux membres et en faisant de la défense des intérêts au nom de nos membres. Chacun de ces bénévoles souhaite faire une différence et a une histoire à raconter.

Lors du souper de reconnaissance de l'Association durant l'assemblée générale annuelle de cette année en juin, certaines de ces histoires nous ont été racontées, lors du lancement de notre nouveau Programme de reconnaissance des bénévoles. Les trois prix du programme — le Prix de l'innovation, le Prix du leadership et le Prix du bénévolat — honorent des bénévoles exceptionnels pour leur engagement envers l'Association, ses membres, sa mission et sa vision, ainsi que ses communautés. En 2014, cinq bénévoles extraordinaires ont été honorés pour leur dévouement et leur contribution.

Les lauréats du **Prix de l'innovation** étaient Doug Raynor, Michelle Luchia et Jette Finsborg, de la section Calgary et District. Cette équipe a reçu le prix pour son partenariat qui a réussi à mettre sur pied et à lancer un programme de sensibilisation novateur qui a eu pour résultat d'augmenter les effectifs dans le district de Calgary.

Après plusieurs mois de recherche, Doug, Michelle et Jette avaient constaté qu'il y avait assez d'intérêt et de membres pour mettre sur pied des centres de services satellites aux membres dans certaines régions. Tirant parti d'installations locales, l'équipe a coordonné les espaces et les heures selon les membres, et a présenté des sujets comme nos programmes d'affinité, les enjeux concernant les anciens combattants, la planification successorale et la santé.

Grâce au travail de cette équipe, Calgary a augmenté la participation des membres et augmenté le nombre de membres actifs.

Le **Prix du leadership** a été décerné à Nicole Hébert, de la section de la Mauricie, qui a joué un rôle majeur dans les changements apportés aux feuillets d'impôt provincial et fédéral, pour que les cotisations au Régime des soins de santé de la fonction publique et au Régime de services dentaires pour les pensionnés y soient clairement identifiées, afin qu'il soit plus facile, pour les retraités de la fonction publique fédérale, de les inscrire comme crédits d'impôt non remboursables sur leur déclaration de revenus.

À compter de maintenant, grâce à Nicole, des milliers de membres bénéficieront de son énergie et de son leadership à leur service lorsqu'ils feront leurs déclarations de revenus.

Sa vision, sa passion et sa persévérance font d'elle une lauréate vraiment méritante du Prix du leadership de cette année.

Le **Prix du bénévolat** a été remis à Irene Gallant, membre de la section Charlottetown de l'Île-du-Prince-Édouard. Irene a été honorée pour son dévouement exceptionnel à la communauté, en raison de toutes ses activités de bénévolat. En plus d'être bénévole pour l'Association nationale des retraités fédéraux, Irene donne également de son temps à cinq organismes communautaires différents, dont le Centre de vie active pour les aînés, la paroisse de St-Pie X, la Catholic Women's League, l'Ordre impérial des filles de l'Empire et la Légion royale canadienne.

Mais l'un de ces organismes a particulièrement bénéficié du temps et de l'énergie d'Irene. Avec 50 ans de services auprès des Guides du Canada, elle pourrait bien être la bénévole dont la feuille de route remonte à plus loin à ce jour ! Elle a joué le rôle de mentor auprès de jeunes filles et de jeunes femmes pendant toutes ces années et a été honorée à de nombreuses reprises pour ses efforts.

Irene est l'incarnation véritable du fait que nos membres continuent à servir les Canadiens, même à la retraite.

Le programme de reconnaissance des bénévoles continue de s'élargir. Une série de prix, visant à reconnaître les réussites des sections dans les domaines de la défense des intérêts, du recrutement et de l'engagement des bénévoles, de l'éducation des membres et de l'innovation, seront décernés en juin 2015 lors de l'assemblée annuelle des membres à Ottawa.

EXPRIMEZ-VOUS, DÉFENDEZ LA SÉCURITÉ DU REVENU DE RETRAITE.

Il n'y a aucun doute que le gouvernement fédéral ira de l'avant avec la mise en œuvre des régimes de retraite à prestations cibles et que ces derniers affecteront les employés des secteurs sous compétences fédérales et ceux des sociétés d'état. Les régimes à prestations cibles sont en passe de s'imposer comme la 'nouvelle norme', ce qui n'aidera nullement les Canadiens à se bâtir une sécurité du revenu de retraite.

Il est possible et facile de faire entendre vos préoccupations au sujet des conséquences de ces régimes de retraite à prestations cibles.

Visitez www.pournoustouscanadiens.com pour télécharger une lettre à envoyer à votre député et lui dire qu'il y a de bien meilleurs moyens d'assurer aux Canadiens une retraite respectable. Sur la même page, vous trouverez aussi de l'information sur comment localiser et entrer en contact avec votre député; vous

aurez l'option de copier et coller la lettre et l'envoyer par courriel ou l'imprimer et l'envoyer par la poste au bureau de votre député.

Rappelez – vous que l'affranchissement du courrier des députés est gratuit si les lettres sont envoyées à leurs adresses à la Chambre des communes.

Exprimez-vous sur les risques associés aux nouveaux régimes de retraite à prestations cibles, défendez votre sécurité du revenu de retraite.

On encourage les membres qui aimeraient s'informer des possibilités de bénévolat au sein de l'Association à communiquer avec Gail Curran, agente de l'engagement des bénévoles au Bureau national, par téléphone au 613-745-2559, poste 235, ou par courriel à gcurran@fsna.com.

Nouveau partenaire de voyage pour les membres : Nexus Holidays

Nexus Holidays (www.nexusholidays.ca) est une entreprise qui organise des circuits touristiques partout dans le monde, mais qui se spécialise en Asie. Les membres recevront une réduction de 5 % sur certaines excursions et certains séjours urbains de courte durée, notamment en Chine, en Thaïlande, à Singapour, en Malaisie, à Kuala Lumpur, au Vietnam du Sud, en Russie et en Argentine. Pour une durée limitée seulement, deux circuits en Chine sont offerts exclusivement aux membres de l'Association : un voyage de 12 jours à Beijing, Xi'an et Shanghai, et un voyage de 16 jours comprenant également une croisière de 4 jours sur la rivière Yangtze. Le circuit comprend le tarif aérien à partir du Canada, l'hébergement dans un hôtel 5 étoiles, la plupart des repas, tous les transferts locaux, les visites guidées en anglais ou en français ainsi que les droits d'entrée pour les attractions touristiques. Les prix de cette offre commencent à 3,000 \$ par personne, taxes incluses, pour un minimum de 14 participants. Pour en savoir davantage, visitez <http://www.nexusholidays.ca/> ou communiquez sans frais avec Nexus au 866-553-8989.

Abonnez-vous à l'édition électronique de Sage

À compter de novembre, les membres de l'Association pourront recevoir le magazine Sage en format électronique. Les mêmes informations et actualités de grande qualité et intéressantes présentées dans l'édition papier pourront être consultées du bout des doigts, dans un format facile à télécharger, que vous lirez sur votre téléphone intelligent ou votre tablette, à la maison et sur la route.

L'édition électronique est idéale pour les voyageurs. Pour ne manquer aucun numéro, inscrivez-vous à l'édition électronique de Sage dès aujourd'hui, en envoyant un courriel à info@fsna.com. Mentionnez votre numéro de membre et indiquez si vous préférez recevoir seulement l'édition électronique ou les deux formats (électronique et papier) de Sage.

2015 Élections

En 2015, nous tiendrons des élections en vue de combler trois postes de directeurs nationaux, pour

un mandat de trois ans. Les nominations seront clôturées au 31 mars 2015 :

- Provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest (Alberta, Saskatchewan, Manitoba and TNW)
- Ontario (à l'exception d'Ottawa)
- Ottawa et Nunavut

Le poste de vice-président arrive également à échéance de renouvellement.

Si vous êtes intéressé par un des postes mentionnés ou que vous êtes soucieux d'en savoir plus, veuillez contacter Konrad Von Finckenstein au courriel elections@fsna.com

Votre adresse électronique est importante

Possédez-vous une adresse électronique ? L'ANRF a accès à l'adresse électronique de moins de la moitié de ses membres. Plusieurs nous ont dit qu'ils aiment, voire préfèrent utiliser les courriels et nous aimerions mieux les servir.

Nous respecterons toujours nos membres qui désirent être informés par papier. Nous savons que certains n'utilisent pas le courriel ou ne veulent pas partager leur adresse électronique.

Nous respectons également la vie privée de nos membres. Nous ne partageons jamais leurs renseignements avec d'autres organismes, incluant nos partenaires d'affinité. De plus, nous limitons le nombre de courriels que nous envoyons annuellement afin de nous assurer que les renseignements que nous envoyons à nos membres sont utiles et pertinents.

Le courriel est immédiat et peut être utilisé pour informer les membres d'une question urgente de défense des intérêts ou d'un changement d'assemblée de dernière minute, pour partager des nouvelles importantes ou pour faire un rappel sur le paiement des cotisations. Vous pouvez accéder à vos courriels, peu importe où vous vous trouvez. Ainsi, nos retraités migrants peuvent garder le contact et demeurer informés tout au long de l'année. De plus, ils ne ratent pas les dernières nouvelles ni les plus récents événements des sections.

Nous aimons les courriels, car ils sont très utiles pour certaines choses. De plus, la dernière hausse des prix de Postes Canada nuit à tous, et comme de nouvelles hausses sont à prévoir, le courriel constitue un moyen économique de garder le contact avec nos membres.

Nous encourageons tous nos membres à nous appeler, à nous envoyer un courriel ou à nous écrire pour vous assurer que vos coordonnées

sont à jour, incluant votre adresse électronique.

Nous remercions tous les membres de l'Association qui nous ont fourni leur adresse de courriel. Il n'est jamais trop tard pour mettre votre dossier à jour. Veuillez nous appeler, nous envoyer un courriel ou une lettre pour vous assurer que vos coordonnées sont à jour, en indiquant, du moins nous l'espérons, votre courriel.

CONSEIL : La façon la plus rapide de mettre à jour vos coordonnées consiste à envoyer un courriel à info@fsna.com. N'oubliez pas d'inclure votre numéro de membre.

Corrections

Clarification sur le rabais offert par VIA Rail aux membres de l'Association

Veuillez noter la correction suivante au sujet du rabais offert par VIA Rail aux membres de l'Association.

Le rabais de 8 % est déduit du tarif le plus bas pour le type de passager et ne peut être combiné avec d'autres rabais, comme celui de 25 % accordé aux membres des Forces canadiennes et des anciens combattants.

Le rabais accordé aux membres de l'Association peut être déduit des tarifs les plus bas pour les aînés, les adultes, les jeunes et les enfants.

Pour réserver votre voyage auprès de VIA Rail aujourd'hui, composez le 1-888-VIA-RAIL (1-888-842-7245) ou visitez <http://www.viarail.ca/fr/anrf>, en indiquant le code de tarif 810962.

Correction sur des renseignements relatifs au livret du RSSFP du numéro d'été 2014 de Sage — « Avis d'experts — Santé »

Dans le dernier numéro de Sage, notre rubrique « Avis d'experts — Santé » conseillait aux membres de communiquer avec le Conseil du Trésor pour demander la version imprimée du livret du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP), au cas où ils n'avaient pas accès à un ordinateur ou avaient besoin d'une copie papier. L'article laissait entendre qu'une nouvelle version plus à jour et plus récente de ce livret était disponible sur demande auprès du Conseil du Trésor. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

L'édition de 2006 du livret du RSSFP décrit toujours la couverture avec exactitude. Toutefois, à l'heure actuelle, aucun nouveau livret n'a été publié et le Conseil du Trésor n'imprime plus l'édition 2006. Le Conseil du Trésor a également confirmé qu'il ne distribuerait plus d'exemplaires du livret de 2006 (ni de photocopies).

ANNONCES DE SECTIONS

ÉVÈNEMENTS DE SECTIONS

ALBERTA

Calgary (AB16)

Dîner le 19 sept. 2014, de 10 h 30 à 13 h, à Fort Calgary, au 750, 9e Av. S.-O., Calgary (Alberta). Shelley Wark-Martyn, des résidences pour retraités Chartwell, présentera les diverses options offertes par Chartwell aux aînés. Pour en savoir plus, communiquez avec Lois Fisch, au 403-288-7560 ou à lfisch.vitalvisions@shaw.ca.

Rencontre-café le 1er oct. 2014 à 9 h, à l'Okotoks Seniors Club, au 204, chemin Community, Okotoks (Alberta). Michelle Luchia parlera de la planification de vos dernières volontés. Pour en savoir plus, communiquez avec Michelle Luchia, au 403-938-7397 ou à gmluchia@shaw.ca.

Dîner le 21 nov. 2014, de 10 h 30 à 13 h, à Fort Calgary, au 750, 9e Av. S.-O., Calgary (Alberta). L. Tex Leugner parlera de la situation lamentable de nos soldats blessés. Pour en savoir plus, communiquez avec Lois Fisch, au 403-288-7560 ou à lfisch.vitalvisions@shaw.ca.

Lethbridge (AB18)

Notre souper automnal des membres aura lieu le 2 oct. 2014 au Country Kitchen Restaurant (étage inférieur du restaurant The KEG). Coquetels à 18 h, souper à 18 h 30. RSVP en composant le 403-328-0801 ou le 403-328-2292. L'assemblée aura lieu ensuite, pour les mises en candidature et l'élection des membres du comité exécutif de 2015. Nous avons un besoin urgent de bénévoles, SVP pensez à contribuer à votre section.

Battle River (AB21)

Assemblée générale le 17 sept. 2014 à 10 h 30, à la Légion royale canadienne, au 5003, 52e Av., Wetaskiwin (Alberta). Pour en savoir plus, communiquez avec Gerry Ennis au 780-312-0717, ou à gennis@telusplanet.net.

Assemblée générale le 21 oct. 2014 à 10 h 30, au Happy Chopstix Restaurant, 6110, 48e Av., Camrose (Alberta). Pour en savoir plus, communiquez avec Gerry Ennis au 780-312-0717, ou à gennis@telusplanet.net.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Duncan (BC03)

Réunion trimestrielle le 16 oct. 2014, à l'hôtel Travelodge, au 140 de la route Transcanadienne.

Accueil à 10 h 30, réunion à 11 h, suivie d'un dîner léger de soupe, de salade et de sandwiches à midi. Atelier présenté par COSCO B.C., sur les procédures d'évaluation des conducteurs âgés. Membres 10 \$, invités 16 \$. Les invitations seront envoyées bientôt par courriel ou faites par téléphone.

En janvier 2015, la section fera un appel de candidatures et tiendra une élection pour les postes de dirigeants. Veuillez communiquer avec Karin Laurie, au 250-748-3749 ou visiter notre site Web, à <http://www.fsnacoastal.com/duncan.html>.

Nanaimo et région (BC05)

Assemblée générale le 25 sept. 2014, au Tigh Na Mara, à Parksville. Accueil à 10 h, réunion à 11 h avec conférenciers invités, suivie d'un dîner. Réunion sans frais. Dîner : membres, 22 \$, invités, 24 \$. Communiquez avec Rick Roberts, directeur des programmes, au 250-248-7171, ou à rick.roberts@shaw.ca.

Assemblée générale le 27 nov. 2014, au Tigh Na Mara, à Parksville. Accueil à 10 h, réunion à 11 h avec conférencier invité, suivi d'un dîner. Réunion sans frais. Dîner : membres, 23 \$, invités, 25 \$. Communiquez avec Rick Roberts, directeur des programmes, au 250-248-7171, ou à rick.roberts@shaw.ca.

Vancouver (BC08)

Dîner de Noël à la dinde style buffet, le 11 déc. 2014 à 11 h 30, à l'église Broadway, au 2,700, Broadway E. Coût de 10 \$ par personne, payable à l'entrée. Limité aux premières 125 personnes. Pour vous inscrire, appelez le 604-481-4742 ou envoyez un courriel à fsnavan@shaw.ca, d'ici le 5 déc. 2014.

Victoria Fred Whitehouse (BC09)

Assemblées générales le 9 sept. 2014 à 10 h et le 14 oct. 2014, à 10 h, à la section Trafalgar/Pro Patria (no 292) de la Légion royale canadienne, au 411 chemin Gorge E., à Victoria (C.-B.). Pour en savoir plus, appelez le 250-385-3393 et laissez un message.

Dîner de Noël le 9 déc. 2014, à 10 h à la section Trafalgar/Pro Patria (no 292) de la Légion royale canadienne, au 411 chemin Gorge E., à Victoria (C.-B.). Pour en savoir plus, appelez le 250-385-3393 et laissez un message.

Pour recevoir le bulletin de la section Victoria-Fred Whitehouse, veuillez nous faire connaître votre courriel. Appelez le 250-385-3393 et laissez un message en indiquant votre nom

et votre courriel. Vous pouvez envoyer un courriel à l'un de nos administrateurs ou nous la donner à notre prochaine rencontre. Pour communiquer avec la section par la poste, utilisez l'adresse suivante : A/s de Ross Place, 2638, rue Ross, Victoria (C.-B.), V8T 5L5.

Sud de l'Okanagan (BC10)

Dîner-causerie sur la santé, le 17 oct. 2014 à 10 h 30, à l'hôtel Sandman, au 939, avenue Burnaby O., Penticton (C.-B.). Café à 10 h; dîner à midi. Coût du dîner pour les membres : 8 \$, taxes et pourboire compris. RSVP d'ici le 15 oct. 2014. Appelez le 250-493-6799 ou envoyez un courriel à fsnabc10@telus.net. Pour en savoir plus, visitez www.fsnasouthokanagan.ca.

Dîner de Noël, précédé de l'AGA et de l'élection des dirigeants, le 9 déc. 2014, à 10 h 30 à l'hôtel Sandman, au 939, avenue Burnaby O., Penticton (C.-B.). Café à 9 h 30; dîner à midi. Coût du dîner pour les membres : 15 \$, taxes et pourboire compris. RSVP d'ici le 3 déc. 2014. Appelez le 250-493-6799 ou envoyez un courriel à fsnabc10@telus.net. Pour en savoir plus, visitez www.fsnasouthokanagan.ca.

Kamloops (BC12)

Dîner et assemblée générale le 24 sept. 2014, au North Shore Community Center, au 730 avenue Cottonwood, à Kamloops. Café servi à 11 h. Coût du dîner : 10 \$. RSVP d'ici le 19 sept. 2014, par courriel à kamloopsoffice@gmail.com ou en laissant un message ou une question au 250-571-5007.

Dîner et réunion ouverte, le 3 oct. 2014, au Seniors' Centre, au 501, avenue Cedar, à 100 Mile House. RSVP et inscription par chèque de 5 \$ par la poste à C. P. 1387, Kamloops (C.-B.) V2C 6L7, d'ici le 24 sept. La Commission des valeurs mobilières de la C.-B. présente son séminaire sur les investissements judicieux et comment éviter la fraude. Tous les membres actuels ou potentiels et leurs amis peuvent assister à cet événement informatif. Si vous avez une question, envoyez-nous un courriel à kamloopsoffice@gmail.com ou laissez un message au 250-571-5007. Nous répondrons dans les 24 heures.

Dîner et assemblée générale le 19 nov. 2014, au North Shore Community Center, au 730 avenue Cottonwood, à Kamloops. Café servi à 11 h. Coût du dîner : 10 \$. Conférenciers invités de Chartwell

– résidences Kamloops et Ridgepointe, à Pineview. RSVP d'ici le 14 nov. 2014, par courriel à kamloopsoffice@gmail.com ou en laissant un message ou une question au 250-571-5007.

Fête de Noël — Le 10 déc. 2014, au North Shore Community Center, au 730 avenue Cottonwood, à Kamloops. Les portes ouvriront à 11 h 30 et un dîner complet, avec vin, sera servi à midi. Il sera suivi d'un spectacle et d'un échange de cadeaux (pour les personnes qui choisissent d'y participer). Papier d'emballage rouge pour les femmes, vert pour les hommes ! RSVP et achat des billets (30 \$ chacun) par chèque, par la poste à C. P. 1387, Kamloops (C.-B.) V2C 6L7, d'ici le 4 déc. 2014. Tous les membres, leurs familles et leurs amis sont les bienvenus. Participez en donnant des articles non périssables à la banque alimentaire de Kamloops. Vous pouvez laisser un message ou poser des questions au 250-571-5007. Nous répondrons dans les 24 heures. Nous souhaitons à TOUT LE MONDE de passer de très belles fêtes. Bonne et heureuse année !

MANITOBA

Winnipeg et district (MB31)

Une réunion générale et un dîner auront lieu le 20 nov. 2014, à la section St. James de la Légion. Les membres doivent s'inscrire en téléphonant à Lil, au 204-832-6056, d'ici le 13 nov. Le dîner sera servi à midi, suivi de la réunion et de la présentation d'un conférencier invité.

En octobre, un de nos bénévoles participera à nouveau à la Journée des aînés de Manitoba. Nous recherchons aussi des membres pour assurer la présence à notre stand lors du salon pour les 55 ans et plus en octobre. Si cela vous intéresse, appelez Jim Jarrett, au 204-832-8642.

Lakehead (MB48)

Réunion et dîner le 21 oct. 2014, au Victoria Inn. Les portes ouvriront à 11 h 30. Le coût est de 7,50 \$ pour les membres. Pour en savoir plus ou pour RSVP, communiquez avec Bill Merchel, au 807-475-5711 ou à fsnathunderbay@shaw.ca.

Assemblée générale annuelle du printemps, le 21 avril 2015, au Victoria Inn. Les portes ouvriront à 11 h 30. Le coût est de 7,50 \$ pour les membres. Pour en savoir plus ou pour RSVP, communiquez avec Bill Merchel, au 807-475-5711 ou à fsnathunderbay@shaw.ca.

L'est du Manitoba (MB91)

L'assemblée générale de l'automne aura lieu le jeudi 23 oct. 2014, à l'église Pinawa Alliance

Church, à l'angle de Burrows et Bessborough, à Pinawa (Manitoba). Un dîner gratuit sera servi à midi aux membres qui assisteront à l'assemblée générale (10 \$ pour les invités). L'assemblée générale commencera à 13 h. Communiquez avec Chuck Vandergraaf, à tteiv@mts.net.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton et District (NB62)

Souper et assemblée générale de l'automne, le 28 oct. 2014. Les portes ouvriront à 17 h et l'assemblée commence à 17 h 30, à l'église St. Francis of Assisi, sur la route Lincoln. Le conférencier est Ron Steeves, directeur du Canada atlantique pour l'Association canadienne des « snowbirds », qui parlera des questions importantes pour traverser les frontières quand on voyage à l'extérieur du Canada, dont l'assurance-maladie, les douanes, la sécurité à la frontière et l'assurance. Le coût est de 12 \$ pour les membres (notez le nouveau prix). Inscrivez-vous au 506-451-2111 ou à fsna2.fred@nb.aibn.com.

Séance d'information sur la violence et la négligence envers les personnes âgées, le 12 nov. 2014, à 10 h au Days Inn Oromocto, au 60 boul. Brayson, Oromocto (Nouveau-Brunswick). L'inscription débute à 9 h 30. Des employés du ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick viendront présenter les formes de violence et de négligence et ce qu'il faut faire, s'il y a lieu. La séance est gratuite. Inscrivez-vous au 506-451-2111 ou à fsna2.fred@nb.aibn.com.

Le sud-est du Nouveau-Brunswick (NB64)

Réunion le 26 sept. 2014, à 10 h, à la section 6 de la Légion royale canadienne, au 100 avenue Veterans, Moncton (N.-B.). Le conférencier Wade Hamilton parlera des testaments et de la planification successorale. Pour en savoir plus, appelez le 506-855-8349 ou écrivez à fsnaenb64@gmail.com.

Réunion de gestion le 20 oct. 2014, à 10 h, à la section 026 de la Légion royale canadienne, au 15 rue Lorne, Sackville (N.B.). Les membres de la région sont invités à y assister. Pour en savoir plus, appelez le 506-855-8349 ou écrivez à fsnaenb64@gmail.com.

Réunion le 28 nov. 2014, à 10 h, à la section 6 de la Légion royale canadienne, au 100 avenue Veterans, Moncton (N.-B.). Dîner disponible, au coût de 8 \$ par membre. Billets en vente à la réunion de septembre. Pour en savoir plus, appelez le 506-855-8349 ou écrivez à fsnaenb64@gmail.com.

Assemblée générale annuelle le 27 févr. 2015, à 10 h, à la section 6 de la Légion royale canadienne, au 100 avenue Veterans, Moncton (N.-B.). Dîner

disponible, au coût de 8 \$ par membre. Billets en vente aux réunions de septembre et de novembre. Pour en savoir plus, appelez le 506-855-8349 ou écrivez à fsnaenb64@gmail.com.

Saint John (NB65)

Le souper automnal aura lieu le 9 oct. 2014, à l'église St. Marks, sur la route Pettingill, à Quispamsis (N.-B.). La réunion commence à 16 h, le souper à 17 h. Le coût est de 13 \$ par personne, par chèque, d'ici le 20 septembre 2014, payables à la « FSNA Branch 65 » et postés à C. P. 935, Saint John (N.-B.), E2L 4V3. Le nom du conférencier sera annoncé plus tard. Le traiteur nous a prévenus que le coût du souper passera à 15 \$ par personne en 2015. Pour en savoir plus, envoyez un courriel à fsna65@gmail.com ou appelez Lorraine Scott, au 902-849-2430.

T.-N.-ET-LABRADOR

L'ouest de terre-neuve (NL85)

L'assemblée générale aura lieu à Deer Lake le 30 oct. 2014, à 12 h 30, au Pizza Delight. Pour en savoir plus, communiquez avec John ou Ruby Wellon, au 709-635-2729.

La réunion du comité exécutif aura lieu au hall communautaire Sobey's, le 21 oct. 2014, à 14 h. Communiquez avec Winston Childs, à wdchilds@nl.rogers.com ou au 709-394-0101.

L'assemblée générale aura lieu au restaurant Jennifer's, à Corner Brook, le 12 nov. 2014, à 12 h 30. Un dîner sera servi. Communiquez avec Jean Sceviour, au 709-632-5404.

La réunion du comité exécutif aura lieu à l'hôtel Corner Brook, le 9 déc. 2014. Communiquez avec Winston Childs, à wdchilds@nl.rogers.com ou au 709-394-0101.

NOUVELLE-ÉCOSSE

South Shore (NS71)

Assemblée générale annuelle de l'automne, le jeudi 23 oct. 2014, à la caserne des pompiers Oakhill, au 2104 de la route 325, Oakhill (N.-É.). Dinde rôtie et dessert. Accueil à 11 h 30, réunion à midi et dîner servi ensuite. Il faut réserver et payer d'avance pour un repas, par chèque (8 \$ par personne) d'ici le 17 oct. 2014. À poster à l'ANRF, 450 rue Lahave, boîte 17, app. 214, Bridgewater (N.-É.), B4V 4A3, ou appeler Joanne Meisner, au 902-530-2483.

Annapolis Valley (NS75)

Assemblée générale annuelle, le 28 oct. 2014, à la Légion royale canadienne, à Bridgetown (N.-É.). Dîner de porc rôti, de légumes et de dessert. Assemblée à 11 h 30, suivie du dîner à 12 h 15. Coût

de 7 \$ pour les membres, 10 \$ pour les invités. Bar payant. Les membres recevront un appel de notre comité des appels téléphoniques. Si on ne vous appelle pas, veuillez communiquer avec Bill Sproul, au 902-765-8590 ou à fsnakingston@eastlink.ca.

Shelburne-Yarmouth-Clare (NS76)

Assemblée générale annuelle et dîner à la fortune du pot. Le 12 déc. 2014, à la section 61 de la Légion royale canadienne, au 75 rue Parade, à Yarmouth (N.-É.), à midi. Appelez Les Silver, 902-742-9401.

Cumberland (NS78)

Assemblée générale et dîner le 17 oct. 2014, à midi, au hall de la Légion, à Parrsboro (N.-É.). Le coût est de 10 \$, à l'entrée. Le conférencier est Leonard Leblanc, administrateur du district pour l'Association. Pour en savoir plus ou pour RSVP, appelez le 902-667-1524 ou le 902-661-0596.

Rex Guy — Orchard Valley (NS79)

Assemblée générale et dîner de l'automne, le 30 oct. 2014, à 11 h 30. Dîner servi à 12 h précises. Au Wolfville Lions Hall, au 36 sur Elm, à Wolfville (N.-É.). Joignez-vous à nous pour un dîner complet à la dinde, pour 8 \$ par personne ou 15 \$ par couple. RSVP d'ici le 26 oct. 2014, en appelant Dallas Moore, au 902-365-2189.

ONTARIO

Peel-Halton (ON34)

Notre réunion du 20e anniversaire de notre section aura lieu le 15 oct. 2014 à 10 h, au Mississauga Grand Banquet Hall, au 35 de la route Brunel. Les administrateurs de la section présenteront des dossiers qui pourraient se traduire par des changements touchant les prestations et les pensions des membres, en préparation pour l'élection fédérale de 2015. Ils présenteront aussi un plan d'action pour la région 905. Un graphologue sera sur place. Il y aura un gâteau, un excellent buffet et des prix de présence. Pharmaprix et les résidences pour retraités Chartwell pourraient venir présenter de l'information indépendante. Le coût est de 10 \$ d'avance pour les membres qui souhaitent rester pour le dîner ou de 23 \$ à l'entrée (25 \$ pour les non-membres). Vous devriez déjà avoir reçu de l'information de votre section. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseil d'administration, au 905-599-6151 ou à telecom@fsnapeelhalton.org.

Kingston et district (ON38)

Dîner automnal des membres à Westport, le 21 oct. 2014, à 11 H 30. Nous retournons aux rives pittoresques du lac Rideau supérieur, au Cove

Country Inn Resort, 2 rue Bedford-on-the-Water, à Westport. Le prix est de 10 \$ (taxes et pourboire compris). Préinscription exigée. Veuillez appeler Bonnie Lee au 613-634-1916 avant le 14 oct.

Dîner de Noël pour les membres, le 9 déc. 2014, à 11 h 30. Venez vous joindre à nous pour ce délice du temps des fêtes à l'aille 416 du 200, porte Hampton Gray, à Kingston (aéroport Norman Rogers). Le prix est de 15 \$ (taxes et pourboire compris). Besoin d'une promenade en traîneau (covoiturage) ? Dites-le-nous. Préinscription exigée. Veuillez appeler Bonnie Lee au 613-634-1916 avant le 1er déc.

Réunion du Service correctionnel du Canada – après-midi d'activités sociales pour les retraités, le 15 oct. 2014, de 13 h à 17 h, à la Légion royale canadienne (section 560), au 734 rue Montreal, à Kingston. Pour en savoir plus, communiquez avec Erin, à cscretrees@gmail.com.

Péninsule du Niagara (ON41)

Réunion-dîner, le 15 oct. 2014, au Holiday Inn, au 327 rue Ontario, à St. Catharines, débutant à 11 h et se terminant à 13 h 30. Le conférencier invité parlera des retraités migrants, les « snowbirds ». Il y aura des mises en candidature pour le comité exécutif de 2015. Coût de 15 \$ par membre et de 18 \$ par non-membre. RSVP auprès de Minda Reyes, au 905-937-2982. Pour recevoir des rappels et des renseignements, envoyez un courriel à aareyes1931@gmail.com.

Assemblée générale annuelle, le 19 nov. 2014, au Holiday Inn, au 327 rue Ontario, à St. Catharines, débutant à 11 h et se terminant à 13 h 30. Chaque administrateur présentera un rapport. On élira les membres du comité exécutif de 2015. L'invité spécial sera Ted Young, le nouvel administrateur national pour le district de l'Ontario. Coût de 15 \$ par membre et de 18 \$ par non-membre. RSVP auprès de Minda Reyes, au 905-937-2982. Pour recevoir des rappels et des renseignements, envoyez un courriel à aareyes1931@gmail.com.

Dîner de Noël, le 17 déc. 2014, au Holiday Inn, au 327 rue Ontario, à St. Catharines, débutant à 11 h et se terminant à 13 h 30. Il y aura des divertissements de Noël. Coût de 18 \$ par personne. RSVP auprès de Minda Reyes, au 905-937-2982. Pour recevoir des rappels et des renseignements, envoyez un courriel à aareyes1931@gmail.com.

Peterborough (ON44)

L'assemblée générale d'automne et le dîner auront lieu le 15 oct. 2014, à midi, à la Légion royale canadienne, au 1550 rue Lansdowne, à Peterborough (Ontario). RSVP auprès de Shirley,

au 705-639-5057, ou de Lois, au 905-372-6449.

Un dîner de Noël avec spectacle et danse aura lieu le 19 nov. 2014. Accueil à 11 h, dîner servi par la suite. À la Légion royale canadienne, au 1550 rue Lansdowne, à Peterborough (Ontario). RSVP auprès de Shirley, au 705-639-5057, ou de Lois, au 905-372-6449.

Quinte (ON45)

5 nov. 2014 : sorte de magasinage pour les membres, au centre Vaughn Mills Outlet Mall qui compte plus de 200 magasins et services. Dîner au restaurant Mandarin. Coût de 42 \$, ce qui comprend l'autobus, le dîner, les taxes et le pourboire. RSVP en laissant un message au bureau de la section, au 613-968-7212. Nous vous communiquerons les détails lorsqu'ils seront confirmés.

Souper de Noël. Mercredi, 3 déc. 2014, au Banquet Centre, 1 carré Alhambra, à Belleville (Ontario). Accueil à 16 h 20, suivi d'un souper traditionnel à la dinde à 17 h 30 et des divertissements à 18 h 30. Prix de présence, tirage moitié-moitié et bar payant. Coût de 25 \$ pour les membres, 30 \$ pour les non-membres ou invités. RSVP d'ici le 19 nov. 2014, au 613-968-7212 ou à fsnaon45@gmail.com. Retours en taxi disponibles pour les résidents de Belleville. Appelez Bluebird Taxi pour réserver un taxi, en indiquant que vous êtes un membre de l'Association.

Communications par courriel : Assurez-vous de nous avoir donné votre courriel le plus à jour, pour nous permettre de mieux vous informer des événements à venir. Si vous ne recevez pas de courriels de notre part, ou si vous avez changé de courriel, veuillez nous en faire part à fsnaon45@gmail.com.

Quintrent (ON46)

Assemblée générale de l'automne, le mardi 21 oct. 2014, à la section 110 de la Légion royale canadienne, au 20 rue Quinte, Trenton (Ontario). Dîner gratuit à 12 h 30, suivi de l'assemblée à 13 h 15.

Dîner de Noël, le vendredi 5 déc. 2014, à la section 110 de la Légion royale canadienne, au 20 rue Quinte, Trenton (Ontario). Accueil à midi, suivi d'un dîner à 13 h. Le coût est de 10 \$ pour les membres et de 15 \$ pour les invités. Au total, 160 billets seront disponibles jusqu'au 27 nov. 2014.

Toronto et district (ON47)

Assemblée générale et dîner, le lundi 20 oct. 2014, à l'église St. Andrews United, salle Central Westminster, au 117 rue Bloor Est, Toronto (Ontario). Inscription à 11 h 30, dîner à midi.

Windsor (ON49)

Assemblée annuelle des membres, le 15 oct. 2014, à 12 h 30. À la section 143 de la Légion royale canadienne, sur l'avenue Marentette.

Les conférenciers sont Ted Young, administrateur national, et un représentant des résidences pour retraités Chartwell. RSVP d'ici le 7 oct. 2014, auprès de Wanda Dickie, au 519-948-4247.

Dîner de Noël le 10 déc. 2014, Christmas Luncheon dec. 10, 2014 à 12 h 30. À la section 143 de la Légion royale canadienne, sur l'avenue Marentette. Dîner à la dinde complet, avec délices habituels. Pas de réunion, seulement une activité sociale avec un dîner. Pour RSVP, communiquez avec Sharon McGovern, au 519-972-1448 ou à mcgovensharon@rocketmail.com.

York (ON55)

Nous vous encourageons à venir tous à l'assemblée des membres de l'automne, le mardi 21 oct., au Richvale Community Centre, au 160 de la route Avenue, à Richmond Hill (Ontario). Café servi à 10 h 30, réunion à 10 h 50, suivie d'un dîner chaud. Pour en savoir plus, communiquez avec Louis Vigneault, au 905-770-7831 ou à tomso@rogers.com

Algoma (ON52)

Assemblée générale annuelle et dîner d'automne, le mercredi 29 oct. 2014, au Seniors Centre, au 615 rue Bay, Sault Ste. Marie (Ontario). Les portes ouvrent à 11 h 30, le dîner est servi à midi. Il sera suivi d'une présentation (conférencier à confirmer) et de l'assemblée. Communiquez avec Lise Hotchkiss, à hotchkiss@shaw.ca ou au 705-942-1489.

QUÉBEC

Québec (QC57)

L'assemblée annuelle d'information aura lieu le 17 oct. 2014 à 10 h au Patro Roc-Amadour situé au 2301, 1re Avenue, Québec, Salle Père Raymond-Bernier. Conférenciers : Daniel Thoin, président, MEDAC et Jacques Mercier, kinésologue. Pour en savoir plus, appelez le 418-661-4896 ou 1-866-661-4896 du lundi au jeudi de 13 h 30 à 16 h 30.

Nos déjeuners ont lieu le premier mercredi de chaque mois à 9 h 30 au Restaurant Normandin situé au 5146, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.

Reprise des activités le 2 septembre 2014 à 13 h au Centre Mgr Marcoux situé au 1885, ch. de la Canardière, Québec Pour en savoir plus, appelez, communiquez avec René Andrews au 418-634-5197 ou Louise Mager au 418-527-0668.

Bas St-Laurent Gaspésie sub-section

Les déjeuners auront lieu au « Café aux Délices » situé au 109, rue St-Jean, Matane à 9 h aux dates suivantes : le 3 nov. 2014, le 3 fév. 2015, le 6 avril 2015 et le 1er juin 2015.

Veillez communiquer avec Suzanne Gauthier au 418-562-4840

Saguenay/Lac St-Jean sub-section

Déjeuners :

Le 10 sept. 2014 à 9 h au restaurant Chez Roberto situé au 1378, boul. St-Paul, Chicoutimi. Pour réserver, téléphonez à Michel St-Hilaire au 418-543-4395.

Les autres déjeuners auront lieu au restaurant Le Coq Rôti situé au 430, rue Sacré-Cœur Ouest, Alma à 8 h 30 : le 24 sept., le 29 oct., le 26 nov. – aucun en déc. 2014 et le 28 janv., le 25 fév., le 25 mars, le 29 avril, le 27 mai 2015.

Montréal (QC58)

Mercredi le 3 déc. 2014 à 11 h 30, le dîner de Noël se tiendra à la salle de réception Le Rizz, 6630 rue Jarry Est, St-Léonard (Québec) (Métro Langelier, autobus 33 direction Nord, descendre à Jarry). Un grand stationnement est disponible à l'arrière. Pour les membres, le prix est de 35 \$ par personne. RSVP avec le bureau au 514-381-8824.

Cantons de l'Est (QC59)

Déjeuners mensuels, le deuxième lundi du mois à 9 h au restaurant Eggsquis, 3143 boul. Portland, Sherbrooke (Québec).

Activité de Noël le 18 déc. 2014 à 10 h 15. Hôtel Le Président, Sherbrooke (Québec). Rencontre suivie d'un coquetel et d'un repas. Coût : 15 \$ (membre) ou 20 \$ (conjoint non membre). Réponse et paiement avant 12 déc. 2014. Composez le 819-829-1403 pour les renseignements.

Outaouais (QC60)

À compter du 14 oct. 2014, les billets pour notre souper-dansant de Noël seront en vente au coût de 45 \$ pour les membres et de 65 \$ pour les non-membres. La réception se tiendra le vendredi 12 déc., à compter de 17 h à l'hôtel Double Tree by Hilton Gatineau.

Les heures de bureau sont du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h. Le nombre de places étant limité, les premiers arrivés seront les premiers servis. Renseignements additionnels : 819-776-4128 / 1-888-776-4128

Mauricie (QC61)

Déjeuner du mois. Mercredi le 8 oct. 2014 à 9h. Restaurant Chez Auger, 493, 5e Rue Shawinigan.

Déjeuner du mois. Mercredi le 12 nov. 2014 à 9h. Restaurant Chez Théo, 4485, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières.

Souper des fêtes. Mercredi le 10 déc. 2014 à 18 h. Espace VIP, 450 rue Saint-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).

Adresse courriel : Tous ceux et celles qui n'ont pas encore fourni leur adresse courriel sont invités à le faire en nous écrivant à : anrf.mauricie@gmail.com

SASKATCHEWAN

Regina et district (SK24)

Assemblée générale annuelle et élection des dirigeants, le 4 nov. 2014, à midi, à l'église anglicane All Saints, au 142 route Massey, Regina (Sask.). Dîner servi à midi, suivi de l'assemblée. Gratuit pour les membres, 10 \$ pour les invités. RSVP d'ici le 24 oct. 2014, au 306-359-3762 ou à fsna@sasktel.net.

Saskatoon et district (SK25)

Dîner, le mercredi 10 sept. 2014. Épluchette de blé d'Inde à midi, au Floral Community Centre, route Floral, Saskatoon (Sask.) Gratuit pour les membres. RSVP auprès d'Anne Ashcroft, au 306-242-4835, ou de Don Dymond, au 306-373-7191.

Souper, le mercredi 22 oct. 2014. Souper automnal à la dinde à 17 h 30, au restaurant Smiley's Buffet sur le chemin Circle. Il y aura un conférencier ou un spectacle. Coût de 10 \$ pour les membres (20 \$ pour les invités). RSVP auprès d'Anne Ashcroft, au 306-242-4835, ou de Don Dymond, au 306-373-7191.

Swift Current (SK29)

L'assemblée des membres a lieu à midi, le 11 sept. 2014, à l'Ali Caters Cafe, au 170 de la 19e avenue N.-O., à Swift Current (Sask.). La réunion du comité exécutif aura lieu au même endroit, avant l'assemblée ordinaire, à 11 h 30. Les ordres du jour seront envoyés par courriel à ceux qui ont fourni leur courriel. Des copies seront disponibles sur place. Pour les détails, communiquez avec le président Albert (Al) Kildaw, à al.kildaw@gmail.com ou au 306-784-3475.

L'assemblée générale annuelle a lieu à midi, le 13 nov. 2014, à l'Ali Caters Cafe, au 170 de la 19e avenue N.-O., à Swift Current (Sask.). La réunion du comité exécutif aura lieu au même endroit, avant cette assemblée, à 11 h 30. Pour les détails, communiquez avec le président Albert (Al) Kildaw, à al.kildaw@gmail.com ou au 306-784-3475.

APPELS DE MISES EN CANDIDATURE ET RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Nanaimo et district (BC05)

La section de Nanaimo a besoin de bénévoles pour téléphoner à ses membres au sujet des événements à venir. SVP, veuillez envisager de nous aider. Communiquez avec Rick Roberts, directeur des programmes, au 250-248-7171, ou à rick.roberts@shaw.ca.

Vancouver (BC08)

La section de Vancouver recherche une personne prête à suivre une formation commençant en octobre pour le poste de directeur des adhésions. Au début, cette personne à notre bureau de deux à trois jours par semaine, et ensuite pendant quatre jours par semaine à la mi-novembre, moment où le renouvellement des adhésions augmente. Cette personne doit être disposée à être mise en candidature pour ce poste en avril 2015. Si cela vous intéresse, appelez Ron Quick, au 604-681-4742.

Sud de l'Okanagan (BC10)

La section South Okanagan sollicitera des candidatures pour les postes de son conseil d'administration lors de l'AGA de décembre. Si vous souhaitez présenter votre candidature à l'élection pour l'un de ces postes ou pour tout autre poste, ou si vous connaissez une personne que cela intéresserait, veuillez envoyer un courriel à Lynn488@shaw.ca ou appelez le 778-515-4550. Les bénévoles sont toujours les bienvenus.

Kamloops (BC12)

Lors de notre réunion du 19 nov., nous rechercherons des candidatures pour les postes d'agent des prestations de santé, de remplaçants pour notre directeur des adhésions et notre secrétaire, ainsi que pour deux administrateurs généraux pour notre conseil d'administration. Si vous souhaitez vous présenter aux élections ou en savoir plus sur ces postes, ou si vous connaissez une personne qui serait intéressée, veuillez communiquer avec la présidente Jo Ann Hall, au 250-372-7709 ou à joannrhall@gmail.com.

MANITOBA

Winnipeg et district (MB31)

Nous sommes à la recherche d'un membre qui peut travailler avec notre agent des prestations de la santé. Pour en savoir plus, appelez Penny Wright, au 204-896-8043. Nous cherchons aussi des bénévoles pour aider notre Comité d'appels téléphoniques lors de l'accueil des nouveaux membres par téléphone. D'autres équipes sont formées pour aider à mettre à jour nos procédures, notre planification

d'événements, etc. Si vous pouvez donner un coup de main, appelez Pat Jarrett, au 204-832-8642.

L'est du Manitoba (MB91)

La section Eastern Manitoba recherche des candidats pour le poste de deuxième vice-président et des bénévoles pour les comités d'appels téléphoniques pour les régions de Beausejour et de Lac du Bonnet. Communiquez avec Chuck Vandergraaf, à tteiv@mts.net.

NOVA SCOTIA

Shelburne-Yarmouth-Clare (NS76)

La section a un besoin urgent d'une personne souhaitant présenter sa candidature pour l'élection au poste de président de la section lors de l'AGA de la section, en mars 2015. Personne n'a occupé le poste de vice-président depuis un certain temps et le président en poste ne se présentera pas pour un nouveau mandat. Si cela vous intéresse, ou que vous connaissez une personne que cela intéresserait, appelez Les Silver, au 902-742-9401. La situation est grave et il faut trouver une solution pour que la section survive.

Rex Guy — Orchard Valley (NS79)

La section est à la recherche de bénévoles pour se joindre à son comité exécutif. Comme il n'y a que six réunions par année, le temps nécessaire est minimal. Si défendez les intérêts et aider les membres vous passionnent, veuillez communiquer avec Vivian Willmets pour en savoir plus, au 902-678-6373 ou à vivsteve@eastlink.ca.

ONTARIO

Peel-Halton (ON34)

La section Peel-Halton a besoin de bénévoles pour aider à organiser et à réaliser des initiatives de défense des intérêts et des séances d'information pour la région 2015, en vue de l'élection fédérale. Vous devriez déjà avoir reçu de l'information de votre section. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseil d'administration, au 905-599-6151 ou à telecom@fsnapeelhalton.org.

Kingston et district (ON38)

La section Kingston et district est à la recherche de bénévoles pour les appels téléphoniques. Si cela vous intéresse, veuillez composer le 1-866-729-3762 (sans frais) ou appeler Marilyn Quick, au 613-634-1652.

Les fidèles lecteurs de « Around the Water Bowl » [Autour d'un bol d'eau], la savoureuse et populaire chronique du chien Ollie, pourront continuer à lire ses textes, de même que des renseignements détaillés sur la section, dans notre site Web, à www.kingstonfsna.ca.

Péninsule du Niagara (ON41)

Lors de la réunion-dîner d'octobre, la section Niagara Peninsula sollicitera des candidatures pour les postes du comité exécutif et tiendra une élection lors de l'AGA en novembre. Si vous souhaitez faire partie du comité exécutif, ou connaissez quelqu'un qui aimerait être candidat, appelez John Bennett, au 905-734-6640.

Quintrent (ON46)

La section Quintrent demandera des candidatures et tiendra une élection lors de l'assemblée générale du 21 oct. 2014, à la Légion royale canadienne, au 20 rue Quinte, Trenton (Ontario). Nous avons besoin de bénévoles pour tous les postes à élire, particulièrement ceux du vice-président, de l'administrateur des divertissements et du comité des appels téléphoniques, car ces postes seront vacants l'an prochain.

Toronto et district (ON47)

L'ANRF a un besoin urgent de nombreux bénévoles pour nous aider avec notre nouveau système de gestion en ligne des effectifs et les procédures d'entretien de notre page Web. Des connaissances en informatique seraient considérées comme un atout. Une formation sera donnée. Si cela vous intéresse, veuillez nous laisser un message en appelant au 416-463-4384 ou envoyer un courriel au président D. Capalbo, à fsna@on.aibn.com.

Windsor (ON49)

Le conseil d'administration de la section de Windsor a besoin de bénévoles. Si cela vous intéresse, communiquez avec la présidente, Sharon McGovern, au 519-972-1448 ou à mcgovensharon@rocketmail.com. Vous pouvez aussi contacter n'importe quel membre du conseil d'administration. N'oubliez pas que, sans bénévoles, votre section ne peut fonctionner adéquatement.

QUEBEC

Outaouais (QC60)

La section Outaouais est à la recherche de trois membres qui aimeraient siéger comme administrateurs de la section. Les personnes intéressées sont priées de nous en informer par courriel à admin@anrf-fsnaoutaouais.qc.ca ou par téléphone au 819-776-4128.

Merci de démontrer votre intérêt pour votre association.

Toutes nos félicitations à Marie Bergeron pour sa nomination à titre de vice-présidente nationale et merci au nom de tous les membres de la section pour les services rendus.

À la réunion spéciale du conseil d'administration tenue en juillet, André Lapiere a été nommé au poste de président et Jean Vinet au poste de trésorier.

SASKATCHEWAN

Swift Current (SK29)

Le comité exécutif sollicite des candidatures pour l'AGA de novembre. Si vous souhaitez être bénévole pour la section SK29, communiquez avec le président Albert (Al) Kildaw, à al.kildaw@gmail.com ou au 306-784-3475.

MEMORIAM NOTICES

BRITISH COLUMBIA

Duncan (BC03)

La section de Duncan présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment George Tawse-Smith, John Gowler et Ken Strandberg.

Vancouver (BC08)

La section de Vancouver présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Gloria Breault, Robert Brown, William Cass, Ivor Cawker, Donald Creighton, Shirley Czypull, Bruce Danielson, Mary Ebert, George Ewing, Ken MacDonald, David MacLean, William Markham, Joyce Menzies, Hans Millis, Robert Morris, Nicholas Neufeld, Barbara Palmer, Lynda Prosky, Carole Rapp, Jean Smith, Douglas Stead, Reg Vose et Nickolas Wiksyk.

Victoria Fred Whitehouse (BC09)

La section de Victoria Fred Whitehouse présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Ronald Verral, Elaine Leppard, Shirley Green, Eddie Flack, Rita Plewes, William Johnstone, Archibald Chanin, Robert Gibbons, William Black, Dorothea Joy, Ian Rankin, William Stitt, Joseph Poirier, Lily Walls, George Johnson, John Harper, James Musgrove, Maurice Arntson, Rodmond Wilson, Kenneth Neal, Edith Plante, George Lundy et Hugh Davidson.

Kamloops (BC12)

La section de Vancouver présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment George Huber (ARC).

MANITOBA

Winnipeg et district (MB31)

La section de Winnipeg et district présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Richard D. Reynolds, June Wilson, J. Duan, Garry Watson, Melvel Johnson, Elizabeth Peddie et James Pugh.

L'est du Manitoba (MB91)

La section Eastern Manitoba présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Allan Campbell, Nathan Fenton, Marilyn Berry et Margaret MacLean.

NEW BRUNSWICK

Le sud-est du Nouveau-Brunswick (NB64)

La section Southeast New Brunswick présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Michael Lute, Berthe Lowe et John F. Zirpolo.

NEWFOUNDLAND & LABRADOR

L'ouest de terre-neuve (NL85)

La section Western Newfoundland présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Alfred Patrick Wilson, de Pasadena.

NOVA SCOTIA

Rex Guy — Orchard Valley (NS79)

La section Rex Guy – Orchard Valley présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Ernest McMurrer d'Aylesford, Edward Peck de Kentville, Hattie Woolf de Grand Pre, Joan Hall de Wolfville et Richard V. Burgess de Coldbrook.

ONTARIO

Kingston et district (ON38)

La section Kingston et district présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Fern Aldridge, Frank Barber, Bryan Berryman, A. Blute, John (Jack) Green, Beatrice L. Harrison, Sally Joyce, Jane L'Abbe, James Morrison, Cecil Servage, John Simms, Dieter Viola et Keith Wilde.

Péninsule du Niagara (ON41)

La section Niagara Peninsula présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment J. V. Gallucci, William Heywood, Virginia Kalagian, Diann Krieger, Jorgen Winholt et Robert Zimmer.

Quintrent (ON46)

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès des membres suivants. Nos condoléances aux familles et aux amis de Roy Duval, Donald J. Ricard et Donald Casselman.

Toronto et district (ON47)

La section de Toronto présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Sheldon O'Gorman, Adi Dastur, Dorothy MacLeod, Marjorie Smith, James Marvin, Ruth Lyness, Helen Fraser, Rita Bartley, Denis Dean, Thomas Masdin, Margaret Helliker, Maria Sachryn, Betty McLean, Lidia Kuzma, John Coffey, T. Stewart et Walter Rose.

QUEBEC

Québec (QC57)

La section de Québec offre ses plus sincères condoléances aux familles, amis et proches des membres qui sont récemment décédés, dont Marc Walsh, Léo Guénette, Lorenzo Doucet, Louise Rossignol, Huguette DeLaunière, Brian Pickford, Thérèse Charbonneau et Marie-Anne Tremblay.

SASKATCHEWAN

Saskatoon et district (SK25)

La section de Vancouver présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, tout particulièrement l'ancien directeur régional de l'Association, Peter Kaweski.

Swift Current (SK29)

La section de Swift Current présente ses condoléances aux familles, aux amis et aux proches des membres qui nous ont quittés récemment, notamment Arve Bredahl, Jim Rhodes, David Cole et Elaine Isabelle.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ACCUEILLE SEPT NOUVEAUX MEMBRES

L'Association nationale des retraités fédéraux est heureuse d'accueillir sept nouveaux membres à son conseil d'administration. La vice-présidente Marie Bergeron et les administrateurs de district Roy Goodall, Ian Gray, Jacques Lambert, Brian Strongman, Konrad von Finckenstein et D.E. Ted Young se sont joints au conseil d'administration à la clôture de l'assemblée générale annuelle de l'Association de juin 2014. Selon la Loi sur les corporations canadiennes, le conseil a la responsabilité de gérer l'Association ou d'en superviser la gestion. Les activités comprennent la défense des intérêts de l'Association à l'échelle nationale et régionale, la planification stratégique, l'élaboration des politiques et la surveillance financière. Il veille aussi à ce que l'ANRF suive son cours.

Bienvenue à notre nouvelle vice-présidente et nos nouveaux administrateurs de districts, ainsi que les membres du conseil d'administration qui sont de retour, soit le président Gary Oberg, ainsi que Gérald Denis, Al Heinrich, Peter Kerr, Leonard Leblanc, Joe Sanderson et Jean-Guy Soulière.

Marie Bergeron, vice-présidente

Membre depuis 2010, Marie Bergeron est administratrice et présidente de la section Outaouais depuis 2013. Elle a largement contribué à la réussite de la couverture médiatique francophone dans la région de Gatineau-Ottawa avant et après le dépôt de la pétition au Parlement qui faisait partie intégrante de la campagne Respectez votre promesse. À titre de bénévole dévouée de l'Association, Marie a siégé au Comité de coordination des sections, au groupe des présidents du Québec, ainsi qu'à de nombreux groupes de travail. Ses contributions à la récente révision des règlements administratifs et aux partenariats d'affinités ont été d'une importance inestimable.

Roy Goodall, AS2, IAS.A, administrateur de district

Roy Goodall a servi dans les Forces canadiennes pendant 38 ans, avec le grade de major à la retraite. Il apporte un savoir-faire exhaustif en matière de gestion des finances, du personnel et des projets, à divers emplacements au Canada et dans d'autres pays. Depuis son adhésion au

conseil d'administration de la section Calgary et district en 2005, Roy a occupé les postes d'administrateur, de trésorier, de premier vice-président, de président et de président sortant (poste actuel). Roy a joué un rôle majeur dans la rédaction des règlements administratifs nationaux de l'organisation et était à la tête de l'équipe qui a réalisé le processus d'incorporation de la section. La défense des intérêts lui tient également à cœur, car il a été agent de liaison provinciale pour l'Alberta à compter de 2012.

Ian Gray, administrateur de district

Ian Gray a travaillé pendant 31 ans dans la fonction publique pour les Forces canadiennes, dont la Marine et l'Infanterie. À la retraite, il avait obtenu le grade de colonel. Il a siégé à neuf conseils d'administration de sociétés sans but lucratif, accumulant 30 années d'expérience à titre d'administrateur ou de dirigeant, dont le poste de vice-président de la section Quintrent depuis 2009. Il possède aussi une vaste expérience de la planification stratégique et des affaires, de l'élaboration des politiques, de la gouvernance dans la sphère des sociétés à but non lucratif et dans la présentation de candidatures.

Brian Strongman, administrateur de district

Brian Strongman est un agent de la paix à la retraite avec 38 ans d'expérience à tous les échelons de gestion. Sa carrière au sein de la GRC et de l'Organisation des Nations Unies lui a valu d'acquérir des compétences poussées et une grande expérience de l'administration du personnel, de la planification de carrière, de la résolution des conflits et de la gestion des crises. Il a été agent des services régionaux de l'Association pour la Colombie-Britannique. Pendant ses années de bénévolat pour l'Association, il a également été agent des prestations de santé, ainsi que secrétaire-trésorier et président de la section Kootenay.

Jacques Lambert, administrateur de district

Membre depuis sa retraite en 2009, Jacques Lambert a fait partie de la fonction publique

pendant 41 ans et a travaillé dans plusieurs ministères, dont le ministère des Anciens Combattants et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration (devenu plus tard Emploi et Développement social Canada). Pendant plus de 15 ans, Jacques a participé activement à des comités nationaux et à des conseils de gestion. Élu au conseil d'administration de la section de Montréal en 2009, il en a occupé plus récemment le poste de président. Il a été l'un des principaux collaborateurs du processus de révision des règlements administratifs de l'Association et a travaillé avec diligence à la campagne Respectez votre promesse, dans la région de Montréal.

Konrad von Finckenstein, administrateur de district

À titre de fonctionnaire pendant 35 ans, Konrad a occupé des postes de direction au sein des ministères de la Justice, de l'Industrie et des Affaires extérieures. Il a été juge nommé par le fédéral, directeur du Bureau de la concurrence du Canada et, tout récemment, président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Il apporte ainsi une vaste expérience stratégique à l'Association. Konrad a été le président fondateur du Réseau international de la concurrence, un organisme de réglementation efficace dans l'univers de la concurrence internationale. Il est également un bénévole engagé au sein de l'église anglicane allemande Martin Luther d'Ottawa.

D. E. Ted Young, administrateur de district

Membre depuis sa retraite en 2000, D.E. Ted Young a servi dans la fonction publique pendant plus de 37 années, faisant carrière au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, à l'Agence canadienne d'inspection des aliments et à Financement agricole Canada. Ted apporte une vaste expérience de dirigeant et de gestionnaire dans les domaines des finances, des négociations, des contrats, du service à la clientèle, des communications, et de la formation avec le gouvernement et l'industrie. Il a été administrateur au conseil d'administration de la section Kitchener-Waterloo.

QUI EST QUI À L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX

TÉLÉPHONE 613-745-2559 ou NUMÉRO GRATUIT 1-855-304-4700

Sylvia Ceacero
Directrice exécutive
Poste 231
sceacero@fsna.com

Lionel Raymond
Adjoint de direction
Poste 220
lraymond@fsna.com

Debbie Bernhardt
Directrice des finances
et de l'administration
Poste 244
dbernhardt@fsna.com

Paula Gilmore
Agente financière
Poste 246
pgilmore@fsna.com

Stephen Grant
Spécialiste en technologie
de l'informations, Entreprises
Poste 227
sgrant@fsna.com

Rosemary Pitfield
Directrice des
communications et
de la défense des intérêts
Poste 225
rpitfield@fsna.com

Sayward Montague
Gestionnaire des
communications et de
la défense des intérêts
Poste 238
smontague@fsna.com

Greg Lister
Agent des communications
Poste 234
glist@fsna.com

Patrick Imbeau
Agent des politiques et
de la défense des intérêts
Poste 236
pimbeau@fsna.com

Melanie Hudson
Agente du marketing
et des événements
Poste 243
mhudson@fsna.com

Helen Cheng
Recherchiste adjointe
Poste 222
hcheng@fsna.com

Donna Hansen
Gestionnaire des
ressources humaines
et des bénévoles
Poste 237
dhansen@fsna.com

Gail Curran
Agente de l'engagement
des bénévoles
Poste 235
gcurran@fsna.com

Ysabel Anderson
Adjointe administrative
Poste 229
yanderson@fsna.com

Deborah Krause
Gestionnaire de la
gouvernance
Poste 232
dkrause@fsna.com

Bhreagh MacLean
Adjointe administrative,
gouvernance
Poste 249
bmaclean@fsna.com

Peter Atkinson
Directeur des adhésions
Poste 228
patkinson@fsna.com

Louise Bergeron
Agente en chef
des soins de santé
Poste 230
lbergeron@fsna.com

Kevin Armstrong
Gestionnaire des adhésions
et de la base de données
Poste 233
karmstrong@fsna.com

Dorianne Proulx
Commis à la saisie
de données, Comptes
des membres
Poste 223
dproulx@fsna.com

Patrick Bennard
Analyste des données
propres aux adhésions
(Terme)
Poste 240
pbennard@fsna.com

Cynthia Ouellet
Superviseuse des
services aux clients
Poste 224
couellet@fsna.com

Alex Charrette
Associé des
services aux clients
Poste 221
acharette@fsna.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gary Oberg
président

Marie Bergeron
vice-président

ADMINISTRATEURS

Atlantique :
Peter Kerr
Léonard LeBlanc

Québec :
Gérald Denis
Jacques Lambert

Ottawa et Nunavut :
Konrad von Finckenstein
Jean-Guy Soulière

Ontario :
Ian Gray
Ted Young

Prairies et Territoires
du Nord-Ouest :
Roy Goodall
Joe Sanderson

Colombie-Britannique
et Yukon :
Al Heinrich
Brian Strongman

Le jour où Florence a choisi sa nouvelle adresse.

FLORENCE CAMERANO, CHEZ CHARTWELL DEPUIS 2013.

Il y a un an déjà, Florence était séduite par la résidence Chartwell Belvédères de Lachine. Grâce à nos journées portes ouvertes, vous aussi pourrez découvrir nos résidences et aurez peut-être envie, comme Florence, d'y écrire le prochain chapitre de votre vie.

Trouvez la résidence Chartwell près de chez vous :
CHARTWELL.COM | 1 855 461-0685

RÉDUCTIONS ET AVANTAGES POUR LES MEMBRES

Communiquez avec nos partenaires d'affinité pour savoir de quelle manière votre adhésion à l'Association nationale des retraités fédéraux peut vous aider à économiser du temps et de l'argent. Des conditions et des exclusions peuvent s'appliquer.

AlarmCare
Composez le 1-800-267-2001 ou visitez
www.myalarmcare.com

Canadian MoneySaver magazine
Composez le 519-772-7632 ou visitez
www.canadianmoneysaver.ca. Utilisez le code FSNA

Les résidences Chartwell
Composez le 1-855-461-0685 ou visitez
www.chartwell.com

Choice Hotels Canada
Composez le 1-800-4CHOICE (1-800-424-6423)

indiquez le numéro 00066784, ou visitez
le site www.choicehotels.ca/fsna

Collette
Composez le 1-866-413-3762 ou visitez
le site www.gocollette.com. Indiquez le code
de promotion code R841-AX1-918

Delta hotels et villegiatures.
Composez le 1-800-268-1133 ou visitez
le site www.deltahotels.com. Mentionnez
le code d'identification FSNA

Entreprise location d'autos.
Composez le 1-800-596-0505 ou visitez la
succursale Entreprise la plus près de chez vous
en donnant le code de client NAC3013, ou visitez
le site www.entreprise.com/fsna

Les assurances Johnson
Les assurances Johnson. Composez le 1-800-563-0677
ou visitez le site www.johnson.ca/fsna.

MedicAlert
Composez le 1-866-679-3219 et mentionnez
le code FSNA12N

Assurance voyage MEDOC
Composez le 1-866-606-3362 (613-728-6557
dans la région d'Ottawa), ou visitez le site
www.johnson.ca/fsna

Nexus Holidays
Composez le 1-866-553-8989 ou visitez
le site www.nexusholidays.ca

Le groupe Relocation Services
Composez le 1-866-865-5504 ou visitez le site
www.relocationservicesgroup.com/fsna.htm

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix
Propose aux membres de l'Association des offres
Optimum exclusives. Visitez Shoppers Home
Health Care pour obtenir une réduction de 15 %
sur divers articles pour le confort et la sécurité
à domicile. Composez le 1-855-701-3762 pour
en savoir davantage sur le programme d'aide au
remboursement du Réseau de santé spécialisé
Shoppers Drug Mart/Pharmaprix inc.

VIA Rail
Composez le 1-888-VIA-RAIL (1-888-842-7245)
ou visitez le www.viarail.ca.

PORTES
OUVERTES

Dimanche
28 septembre
13 h à 16 h

 **CHARTwell**
résidences pour retraités

Laissez-nous faire partie
de votre histoire.


FSNA ANRF
NATIONAL ASSOCIATION OF FEDERAL RETIREES ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX



ASSURANCE VOYAGE

OUVREZ LA PORTE SUR TOUT UN MONDE DE POSSIBILITÉS AVEC JOHNSON.

Vous avez atteint une période de la vie où plus que jamais, d'innombrables portes s'ouvrent devant vous. Peu importe la destination, vous pourrez les franchir en toute confiance en vous procurant une Assurance Voyage MEDOC^{MD}.

Parmi les nombreux avantages que Johnson offre, nous comptons :

- **L'admissibilité pour tous**, sans égard à l'âge ou l'état de santé (y compris les affections médicales antérieures).*
- **Jusqu'à 12 000 \$** par personne et par voyage, advenant l'annulation, l'interruption ou le retard d'un voyage.**
- **La coordination** des indemnités avec votre Régime de soins de santé de la fonction publique.
- **Un nombre illimité de voyages chaque année** (jusqu'à 40 jours par voyage), sans avoir à remplir un questionnaire médical.
- **Les titulaires d'une Assurance Voyage MEDOC^{MD}** bénéficient d'un rabais de 5 % sur l'assurance habitation qu'offre Johnson.†

Rabais offerts
aux membres.

POUR ÉCONOMISER

1 855 733-6815 | www.johnson.ca/fsna